

# apl

CHAQUE MERCREDI 4F • INFORMATIONS

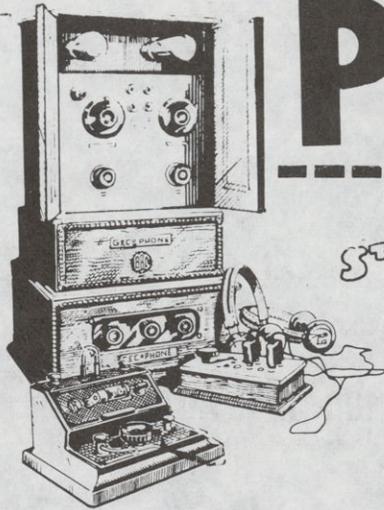
REGIONALES • N° 100 - DU 19 AU 28 DEC 79

nantes, bellevue

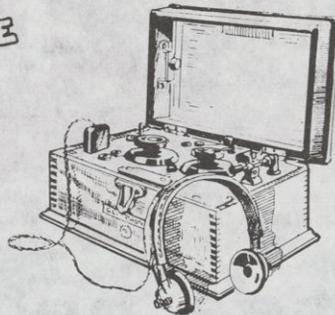
## PEINE DE MORT SANS SOMMATION?



# PAGE 2



St NAZAIRE  
AIMAIT



Trois personnes sont à l'heure actuelle inculpées ou en voie de l'être: Claude EVIN, Jo Patron, permanent CGT, Jeannette Lebeau, Secrétaire de section du PS.

Ces inculpations sont illégales car ces personnes ont participé à des émissions mais n'ont pas émis. Le but est clair; intimider et tenter d'empêcher l'élargissement du soutien et de la participation à Radio Libre populaire St. Nazaire. Elles sont une atteinte de plus à la liberté d'expression: nous les dénonçons. Ces inculpations ne nous empêcheront pas d'émettre même si elles frappent un jour certains ou certaines de ceux qui prennent en charge directement la diffusion des émissions.

Depuis la dernière conférence de presse, la participation à RL populaire St. Nazaire s'est élargie. Deux commissions ont vu le jour: une commission information, une

commission santé qui prépare une série d'émissions. Une commission entreprise en voie de création.

Un bulletin d'information tiré à 500 exemplaires est en préparation pour le début de janvier 1980.

Les émissions se poursuivent régulièrement chaque vendredi soir de 20h à 22h sur modulation de fréquence: il faut chercher la bonne fréquence pour éviter les brouillages.

Radio-Libre St. Nazaire souhaite que face à la répression, il y ait un soutien de plus en plus large.

Les structures locales de la CFDT de la CSCV du PSU, de l'UJVB ont pris officiellement et publiquement des positions de soutien à R.L. Les contacts avec l'U.L. CGT se poursuivent. Le PS n'a pas encore pris officiellement d'engagement. Le PC n'a jamais répondu.

## L'apl se laisse désirer

Chère lectrice, lecteur adoré,

La dernière livraison de la publication semi honteuse nommée APL laissait un peu à désirer question lisibilité... Si nous signalons ce sabotage ignominieux par ennemi perfide

et sournois vendu aux puissances du mal à aux potentats étrangers, c'est pour vous notifier que les responsables ont été pendus et honnis, voire abhorrés; l'incident est donc quasiment clos et ne devrait pas se reproduire, promis juré craché. **LE COMITE CENTRAL**  
P.S.: Le réabonnement est rendu obligatoire par loi scélérate. Le couvre-feu est levé. Ouf!  
\* ça c'est de la bière. Sousez!  
/ca aussi, hi hi!

### ABONNEMENT

Un trimestre :  12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.  
Un semestre :  24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.  
Un an :  48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal



REUNION DE REDACTION

Le samedi matin, de 10h à 12h30.  
réunion de rédaction ouverte à tous.

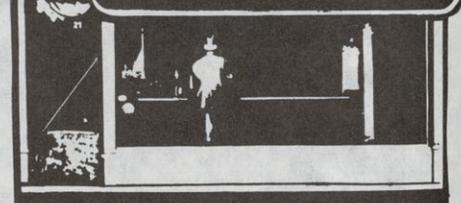
PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h  
Telephone: 76.26.33.



- Sommaire, petites annonces, Radio-Libre St Naz..... p.2
- BD : poor lonesome rocker.. p.3
- SECURITE : Place aux armes..p.4.5
- Danger ! Amiante .....p.6.7.8
- SOCIAL :  
Pouyet aux abonnés absents..p.8  
SNIAS, c'est pas fini.....p.9.10
- BREVES.....p. 11
- NUCLEAIRE:  
Procès des 34 : tribunal incompetent ? Manif aux lampions... p.12  
La fête à l'atome..... p.13
- LA ROCHE/YON : le maire confisque le terrain d'aventure...p.14
- Film d'une adoption .....p.15
- Etiquettes fantomes..... p.16
- CULTURE  
Festival des 3 continents : point de vue, images du monde.... 17.18  
Programmes .....p.19  
Théâtre, calendrier .....p.20.

### PETITES ANNONCES GRATUITES

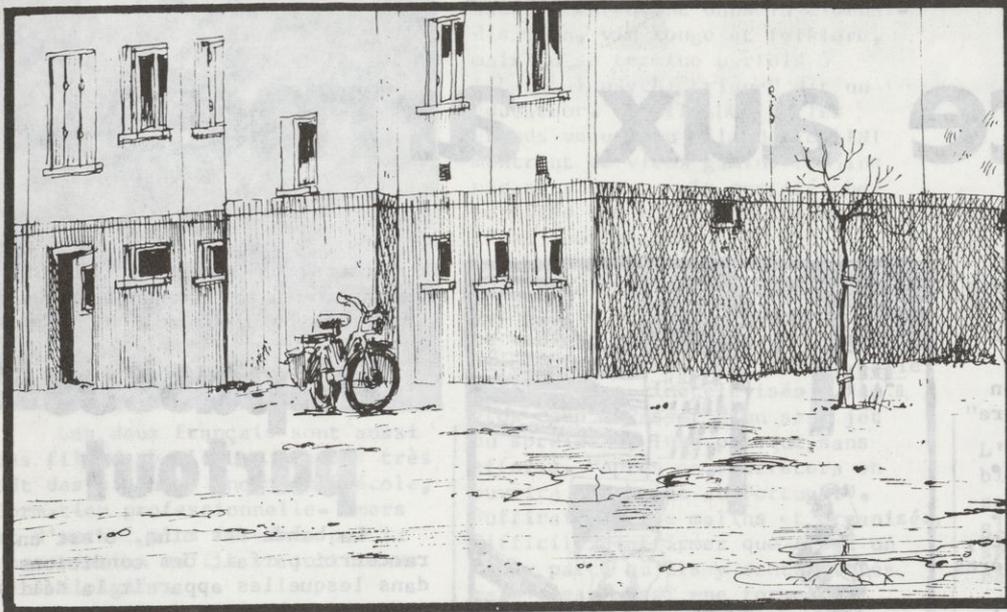


L'APL recherche vieux dictionnaire (années 50) avec illustrations & toutes revues, hebdomadaires etc. Pour enrichir notre vocabulaire et notre documentation (photos, maquettes...)

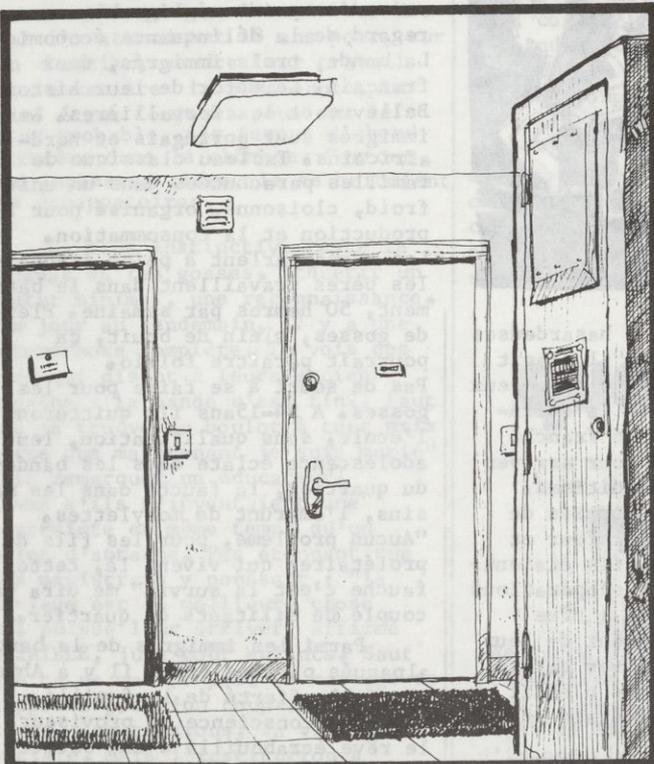
Je cherche des gens pour accompagner ma fille (7 ans) à Paris (train ou voiture), le week-end du 22-23 déc. Pascale Roger 4 rue Geoffroy Drouet 44 000 NANTES.  
Tél : 71.80.33. ou 43.28.08.

Ma voiture marche très bien mais je me suis fait sucrer mon permis. Je cherche qq'un pour conduire jusqu'à Grenoble ou Lyon le samedi 22 décembre. Il y a deux places disponibles. tel. Françoise, 71.33.36.

# I am a poor lonesome rocker...

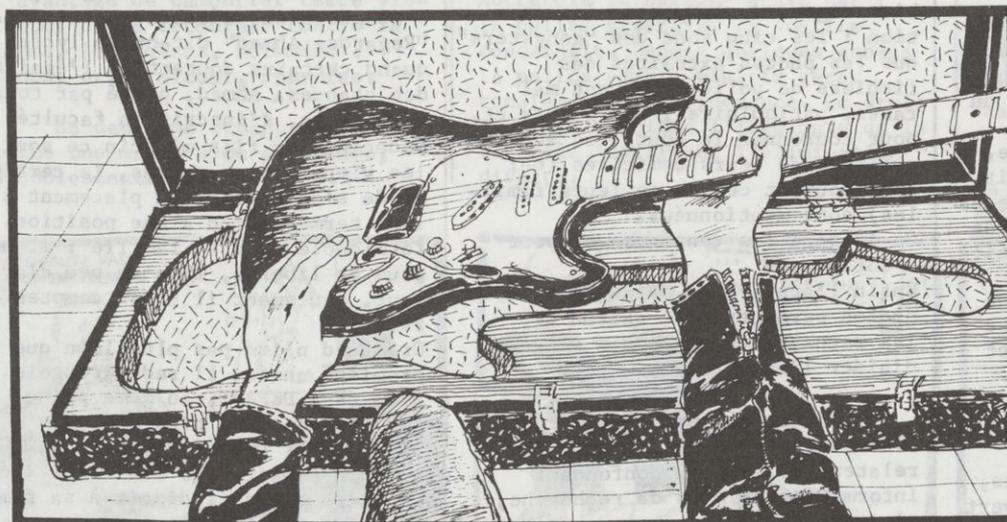
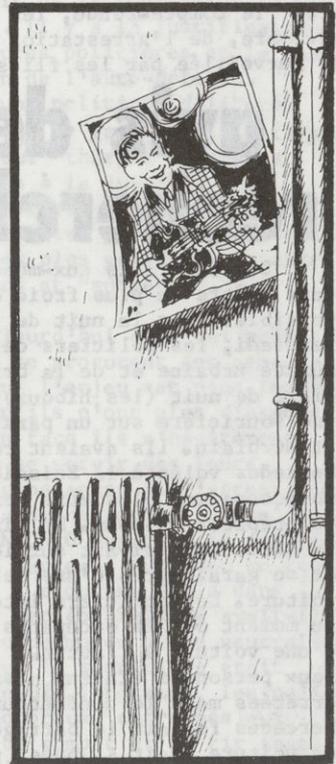


UN GROUPE DE ROCK REDUIT A UN SEUL GUSSE, CA FAIT LEGER. LES "STARDOGS" N'EXISTENT PLUS. DISSOUS, LE ROCK DE BANLIEUE. DE COMPOSE. POURTANT, PIERRROT A LA BATTERIE, C'ETAIT LE MEILLEUR... ON LE VOIT PLUS: MARIÉ, TROIS CHIARDS, RANGE DES VOITURES. BOULOT-BOULOT. ET VAS Y DES HEURES SUP' FAUT BIEN PAYER LES TRAITES DE SA CABANE PHENIX. MAURICE ET RICK SE SONT FAIT ALPAGUER LA SEMAINE DERNIERE: UN BRAQUAGE FOIREUX FAUT QU'ILS TOMBENT SUR L'ARRIVEE DES VIGILES... UNE BALLE DANS LA GUIBOLLE POUR RICK. MOMO EN A 2 DANS LE BRAS. AVEC LEUR REPERTOIRE, ILS SONT BONS POUR 3 ANS DE TABLE.



A PEINE SORTI, BOB EN A REPRIIS POUR 1 AN. DEPUIS 3 PIGES IL A PASSÉ 2 MOIS DEHORS. PAS PLUS... BEBERT A DISPARU, DÉGUISE EN NAPPE DE BROUIL-LARD A COUPER AU COUTEAU. VALAIT MIEUX QU'IL CHANGE DE CREMERIE. IL A EU CHAUD A SES FESSES. DES MECS DU QVAI DE LA FOSSE EN AVAIENT ADRES LUI. COSTAR, SOURCILS MECHANTS ET TOMPES DE MAC.

BE BOP A LULA, LES MACHINS A LA VINCE TOUT QU'ON BALANÇAIT TOUT CHAUD, C'EST BIEN FINI. ON REPETAIT DANS LE SOUS-SOL DU CENTRE SOCIAL, TOUS LES SAMEDIS. QUAND UN SOLO DE GUITARE DECHIRAIT LA PIÈCE, LE GARDIEN VENAIT RECOLLER LE CARRELAGE, EN SE MARRANT.



H'IER J'AI GUEULÉ DANS L'ESCALIER. J'AI PAS RE CONNU MA VOIX. LES VOISINS ME REGARDENT D'UN SALE CEIL.

J'AIME LA MUSIQUE QUAND ELLE DONNE ENVIE DE COGNER DANS LES MURS.

# place aux armes

Il existe à Presse-Océan une crapule qui se dit journaliste mais bave de n'être pas flic. Vous ne lirez pas son nom au bas des torchons qu'il consacre aux faits divers : l'anonymat convient bien au courage frileux de ce "confrère" dont les méthodes révoltent la plupart des journalistes nantais. Vous reconnaîtrez cependant sans peine sa patte : appel à la délation, haine des petits délinquants, justification des bavures policières et de l'illégitime défense. Dernier exploit de ce héros de l'ombre : le compte-rendu, les 8 et 10 décembre, de l'arrestation d'une bande surveillée par les flics.

## avis de recherche

Sur les faits eux-mêmes, tentons d'être le plus froid et précis possible. Dans la nuit de jeudi à vendredi, les policiers de la sûreté urbaine et de la brigade spéciale de nuit (les hiboux) tendaient une souricière sur un parking de St Herblain. Ils avaient repéré une Mercedes volée à la Boissière et soupçonnaient plusieurs personnes de préparer un coup. En fin de nuit, la Mercedes arrivait sur le parking et se gara près d'une seconde voiture. Les policiers intervenaient au moment où les occupants passaient d'une voiture à l'autre. Deux personnes étaient aussitôt arrêtées mais le conducteur de la Mercedes forçait le barrage. La voiture était saignée, pneus crevés d'une rafale. Le conducteur tentait de s'enfuir mais un inspecteur le plaquait au sol. Surgissait de la Mercedes un marteau à la main, un compagnon du conducteur était abattu d'une balle dans la colonne vertébrale. Un membre de la bande réussissait à s'enfuir à pied. Dans la Mercedes les policiers ne trouvaient pas de butin mais des cagoules, des outils, et un revolver calibre 38.

Identifiés, les cinq membres de la bande, vivant à Bellevue et aux Dervallières, ont entre 20 et 23 ans. Antonio, le blessé, est paralysé des bras et des jambes sans doute pour le restant de ses jours.

A partir de ces faits bruts, l'anonyme de Presse-Océan (couvert par un rédacteur en chef très "fait-diversier") déploie tout son talent.



D'abord les conclusions hasardeuses et les sous-entendus : "il s'agit bien d'une association de dangereux malfaiteurs qui, depuis la délinquance juvénile, avaient franchi rapidement les étapes pour arriver aux portes du grand banditisme. S'ils ne peuvent être accusés de coups comme ceux du Carrefour et du Sillon de Bretagne, ils étaient sans doute à la veille d'opérations de ce genre". Plus loin : "Que serait-il arrivé au moment de leur arrestation si le revolver qu'ils avaient dans la Mercedes n'était pas tombé à terre ? Il était chargé, prêt à tirer". Ensuite l'utilisation de procédés bien dignes de la presse à sensation : les cinq sont des "gangsters" que les photos extraites des fichiers de police montrent mal rasés, patibulaires, effrayants et, pour couronner le tout, les adresses précises de leurs domiciles (qui sont souvent celles de leurs familles) sont mentionnées. On imagine les conséquences pour l'entourage. Enfin l'appel à la délation : "nos photos permettront à chacun de les reconnaître et le cas échéant d'aider l'enquête".

Cet article de Presse-Océan (Ouest-France s'est contenté de relater les faits), confondant information et avis de recherche, n'est pas passé inaperçu pour tous ceux qui ne cantonnent pas la délinquance à la page "Faits divers".

Educateurs, habitants du quartier, ils ont voulu faire connaître une autre face du problème.

## impasses partout

La bande des cinq, c'est un raccourci parfait des conditions dans lesquelles apparaît la délinquance des banlieues, spectaculaire, mais d'un poids négligeable en regard de la délinquance économique. La bande, trois immigrés, deux français. Le décor de leur histoire, Bellevue et les Dervallières. Les immigrés sont portugais et nord-africains. Tableau classique de familles parachutées dans un univers froid, cloisonné, organisé pour la production et la consommation. Les mères parlent à peine français, les pères travaillent dans le bâtiment, 50 heures par semaine. Plein de gosses, plein de bruit, ça pourrait paraître folklo. Pas de souci à se faire pour les gosses. A 14-15ans ils quitteront l'école, sans qualification, leur adolescence éclate dans les bandes du quartier, la fauche dans les magasins, l'emprunt de mobylettes. "Aucun problème, pour les fils de prolétaires qui vivent là, cette fauche c'est la survie" me dira un couple de militants de quartier.

Parmi les immigrés de la bande alpaguée par les flics il y a Ahmed. Ahmed, la fierté de la famille, la bonne conscience du proviseur, le rêve écrabouillé d'une société ouverte. Ahmed est intelligent, s'adapte bien, réussit ses études. "Regardez Ahmed" dit-on au lycée quand certains doutent de l'égalité des chances. Ahmed, porté par toute la famille, s'inscrit en faculté médecine. Un fils médecin ce sont les vieux jours assurés, la certitude de s'en sortir, un placement à long terme. Ahmed a une position formidable dans sa famille : il a plus de liberté, il a un peu d'argent, seulement il a des comptes à rendre. Or Ahmed n'ira pas plus loin que la première année. Il redingringle à la case DEPART, au même point que ses copains, plus bas même parce qu'il DEVAIT réussir. Ahmed n'avouera pas son échec ; ces derniers temps il disait à sa famille qu'il était en troisième année de faculté. Entre temps il avait rejoint ses copains du quartier.



Les deux français sont aussi des fils de banlieue, éjectés très tôt des circuits "normaux" -école, formation professionnelle- amers et d'autant plus fascinés par la consommation qu'ils en sont tenus plus éloignés. Depuis toujours ils n'ont plus de perspectives. Dans le meilleur des cas ils attendront 18 ans pour, sur un chantier, vendre leur travail de la manière la plus brute. Le pire étant toujours pour eux le plus probable, ils feront d'abord carrière dans le chômage. Partout des impasses, alors ils se bricolent des échappatoires.

La plus instinctive reste le mariage et les gosses. Acquérir un statut minimal, une reconnaissance. "Du jour au lendemain, il y a une métamorphose complète. Tu vois des gars qui disent à leurs anciens copains : la bande c'est fini, faut que je trouve du boulot à tout prix parce que maintenant je suis marié" fait remarquer un éducateur. Comme s'ils s'inventaient une contrainte en même temps qu'un point d'attache. Pas étonnant que les magistrats y poussent : "le mariage est la meilleure chose qui puisse leur arriver" affirme BATAILLE, juge pour enfants. Sauf que ça ne marche pas. Le mariage ne supprime pas d'un coup les frustrations, les tensions, la violence sociale. Mais l'institution a l'avantage de camoufler cette violence, de la retourner contre la femme, les gosses, soi-même : coups, cris, alcool, ruptures.

La deuxième échappatoire constitue une manière de sur-place, d'adolescence interminable.

"On voit des gars de 25-26 ans zoner aux crochets de leur famille, souvent une sorte de tribu. Certains s'enfoncent dans la clochardisation, vin rouge et folklore, mais ça se termine parfois à l'hôpital psychiatrique" dit un éducateur. "I VITELLONI", les grands veaux, un film de FELLINI montrant de vieux gamins romains parasites, avait suscité chez certains des réactions telles "Mais c'est nous ça !".

Pour ceux qui refusent de passer par le mariage, pour ceux qui ne veulent pas crever sur pied, miroïte une issue imaginaire, bâtie de fantasmes cinématographiés : "le gros coup". Passer d'un seul jet du sordide au luxe, presque sans efforts. "Après on s'arrêtera on ouvrira une boîte au Portugal". Suffirait d'être malins et organisés. Difficile d'affirmer que c'est un choix parce qu'ils y sont acculés mais c'est aussi une forme de dignité, de refus de l'abrutissement conjugal et salarié. Dans la bande certains le disaient clairement.

Le gros coup, personne ne le réussira ; ils seront tous liquidés ou en taule avant parce qu'il y a la survie au jour le jour, au coup par coup et que les flics les observent comme des poissons dans un bocal, préparant le coup de filet. Les dés sont pipés depuis toujours.

## questions naïves

La "délinquance" apparaît comme une façon d'éliminer les sous-prolétaires (90% des prisonniers sont issus du prolétariat), une façon de diviser les populations, d'imposer le quadrillage policier. Autrefois le partage était net : la police arrêtait, la justice condamnait. Depuis quelques années la police semble vouloir gérer totalement la délinquance. Le droit s'efface derrière l'idéologie de la sécurité justifiant l'élimination directe.

MIEUX QUE LE PASSAGE A TABAC  
LA BASTOS DANS LE BUFFET!

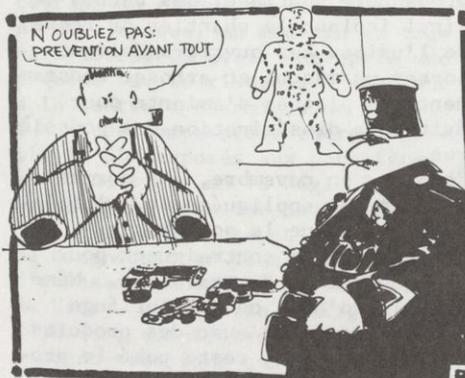


L'exemple le plus évident en est bien sûr la liquidation de MESRINE, sans autre forme de procès qu'une giclée de balles. D'où toutes une série de conséquences perceptibles dès maintenant. Il y a la disparition des pratiques de prévention au profit de la répression la plus brutale. Il y a la justification des bavures policières et la banalisation de l'auto-défense. Il y a une politique délibérée d'attendre le gros coup, le flagrant délit pour "charger" les gens présentés à la justice. Il y a surtout un niveau de violence accru entre policiers et délinquants et plus généralement entre policiers et "suspects".

Aujourd'hui ceux qui préparent un coup se procurent des armes parce que l'enjeu est plus important, qu'ils n'ont plus d'espoir et qu'en face ils n'hésiteront guère à se servir des leurs. Les circonstances de l'arrestation de la bande renforcent cette impression. ANTONIO menaçait le policier avec un marteau, pas avec un revolver. Il a reçu une balle dans la colonne vertébrale. N'y avait-il pas d'autre moyen de le neutraliser alors que la souricière était prête depuis longtemps, les policiers nombreux, entraînés aux sports de combat et au tir instinctif ? S'agissait-il de protéger un collègue ou d'éliminer "une graine de gangster"? La manière dont le fuyard de la bande sera -ou ne sera pas- déféré devant les tribunaux servira de test.

G.D.

La semaine prochaine "Prévention ; répression".



## CENTRALES THERMIQUES E.D.F.

**DANGER! AMIANTE**

L'ASBESTOSE, c'est la "silicose de l'amiante". De fines poussières de fibres qui s'attaquent aux poumons. Si on connaît bien le "mal des mineurs", on localise encore mal les ravages de l'amiante. C'est que, depuis la dernière guerre, on l'utilise un peu partout, très efficace et peu coûteux isolant thermique et sonore.

La semaine dernière, pourtant, le dossier noir de l'amiante est revenu sur le tapis. C'était à Brest, dans une vieille centrale thermique EDF où cinq cas d'asbestose ont été diagnostiqués. Mais le problème se pose également dans les autres centrales thermiques:

Cordemais et Cheviré n'y font pas exception.

Sait-on que, "grâce" aux Chantiers Navals de Nantes et St Nazaire, la Loire-Atlantique est l'un des départements les plus rongés par le cancer de l'amiante ?

### Cinq malades du poumon dans une centrale E.D.F. à Brest

A la petite centrale électrique de Ste Anne de PORTZIC, près de Brest, cinq cas d'asbestose ont été décelés récemment. Parmi les agents EDF, deux ont dû subir une ablation partielle du poumon. Enfouie à 60 mètres sous terre, la centrale de Portzic date de 1951 : lors de la construction, on n'a pas lésiné sur l'amiante pour éviter les pertes de chaleur et amortir le bruit : turbine, tuyauteries d'air propulsé, flocage des plafonds et des murs. Quelques dizaines d'employés font fonctionner la turbine à vapeur. Elle est mise hors-service en 76. Jusqu'à la "grande panne" de l'hiver dernier. Pour ne pas risquer le délestage des arsenaux de Brest - un sacré enjeu stratégique - EDF décide de remettre en activité la vieille centrale en l'équipant de deux turbines Diesel. Au même moment, à la centrale de Chinon, on diagnostique un cas d'asbestose sur un ancien employé de Brest. Il ne s'agit pas, comme on l'a cru un moment, d'une maladie de l'atome : c'est bien l'amiante. L'intersyndicale CGT-CFDT brestoise impose une visite médicale sur l'ensemble du personnel de Portzic. Sur 35 personnes examinées, 12 devront se soumettre à une visite approfondie, 5 sont reconnues touchées par l'asbestose.

Pourtant l'EDF, qui connaît parfaitement depuis au moins deux ans les risques de la manipulation de l'amiante, cherche à précipiter la remise en service

de la centrale de Portzic. Depuis l'automne, des employés EDF et des ouvriers d'entreprises de sous-traitance (de 150 à 200) participent au démontage des anciennes installations. "Dans des conditions criminelles", selon le témoignage des syndicats.

"Tout s'est passé à coups de grues et de pelleuses, les plaques

tombaient dans des nuages de poussière, on tapait dedans à coup de poing, à coup de pied. Les ouvriers marchaient dans une couche d'amiante qui leur arrivait aux chevilles"... Aucune précaution n'a été prise, même pas le simple port de masques de protection. La médecine du travail, alertée, n'a pourtant rien trouvé à redire...

Vendredi 7 décembre, l'intersyndicale CGT-CFDT a bloqué le chantier de la centrale. Une manifestation devait avoir lieu à Brest vendredi dernier.

Les employés de la centrale brestoise, à la lumière des événements récents, se souviennent aujourd'hui de ces cancers, de ces "asthmes" inexplicables, du décès rapide de retraités...

Vision dantesque, direz-vous. Cette attitude "sauvage" d'EDF qui, pour des impératifs financiers et stratégiques à court terme, joue avec la santé des salariés, serait le triste apanage de la rade de Brest, cette sorte de bout du monde...

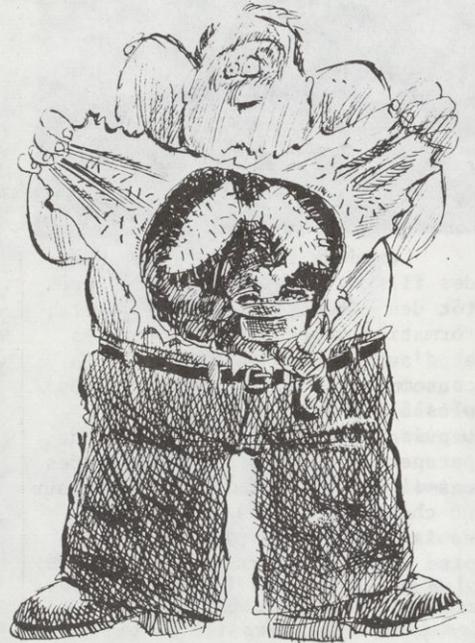
Les témoignages qui suivent, plus "locaux" pour certains puisqu'ils concernent nos centrales thermiques de Cheviré et Cordemais, et celui d'un employé de la centrale EDF de Vitry où, en 1977, on avait détecté 9 cas d'intoxication à l'amiante, viennent contredire cette vision rassurante.

Ces saletés de fibres sont partout.

### cordemais cheviré

Cordemais, une centrale thermique de conception récente mais où l'on utilise encore beaucoup d'amiante.

"En 1976, déclare un syndicaliste CFDT, nous avions alerté le chef de centrale sur les dangers de l'utilisation de l'amiante dans un certain nombre de circuits des deux



nouvelles tranches. Nous avons demandé qu'on établisse une liste de gens qui risquaient d'être contaminés par les poussières et qui devaient avoir un suivi médical spécial : ça allait des calorifugeurs aux mécaniciens et des chaudronniers aux ouvriers des services généraux, les balayeurs. Cette liste a été transmise par le médecin du travail et le chef de centrale au service général de médecine du travail. La réponse de Paris a été du style : "Vous rêvez ! Ne sont à suivre que les calorifugeurs, eux seuls travaillent en permanence sur l'isolation, eux seuls sont en contact avec l'amiante"...

Des exemples récents opposent le poids de la réalité à cette conception très restrictive : à Cheviré cette fois.

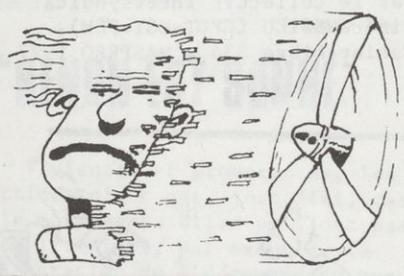
"Lundi 26 novembre, il a fallu une intervention syndicale pour faire respecter sur un chantier de la centrale la réglementation actuelle sur l'amiante. Il s'agissait du décalorifugeage d'une turbine. La législation de 1977 exige que le décalorifugeage soit effectué en atmosphère confinée, des bâches de vinyl isolant le chantier du reste de l'usine. Les ouvriers doivent porter un masque et arroser constamment les plaques d'amiante pour éviter la dissémination des poussières.

Eh bien, en novembre, ces normes n'était pas appliquées et, globalement, elles ne le sont pas : ça serait "trop contraignant pour l'organisation du travail"... Même si aujourd'hui, on recolorifuge systématiquement avec des produits de remplacement, reste posé le problème de l'enlèvement des revête-

ments d'amiante. Ainsi, cet été, toujours à Cheviré, lors de la réfection des chaudières 1 et 2, on a déposé beaucoup d'amiante sans que les conditions de sécurité soient respectées."

### vitry /seine

"A la centrale thermique de Vitry, les concepteurs ont largement abusé de l'amiante. Nous nous retrouvons avec le plafond d'un immense atelier de 50m de long entièrement floqué à l'amiante. Depuis qu'on connaît le danger, la solution aurait été de démonter le plafond. Seulement pour l'EDF cela aurait signifié l'arrêt de la production de Vitry pendant plusieurs mois, le temps que les poussières en suspension se déposent. Alors, on s'est contenté de recouvrir le flochage d'une pellicule de vernis. Cela tient 6 mois, un an. De plus, dans les parties basses de l'atelier, les ouvriers circulent en permanence avec de longs tuyaux, éraflant le vernis et libérant des fibres d'amiante. Il y a mieux... derrière les radiateurs du magasin, il y a des ventilateurs pour pulser l'air chaud. Eh bien, à ces endroits là, on a repéré des endroits où il n'y a plus d'amiante : les fibres sont tout simplement passées dans les ventilateurs, elles ont été pulsées dans le magasin !"



### les silencieux d'e.d.f.

Ce qui frappe dans toute cette affaire, disent les syndicalistes CFDT, c'est la conspiration du silence organisée par la direction d'EDF et la médecine du travail. La direction d'abord. Elle est au courant du risque depuis 1976-77. A cette époque, un médecin du travail courageux avait entrepris une enquête sur le risque asbestosique à la centrale thermique de Vitry. Une étude comparative entre 55 employés EDF exposés aux poussières et 55 ouvriers de la Régie Renault travaillant dans une atmosphère dépourvue d'amiante, et qui a permis de diagnostiquer plusieurs cas d'asbestose chez les travailleurs de Vitry. Le médecin soulignait déjà que, compte-tenu du délai souvent très long avant que la maladie se déclare, il convenait d'atten-

## nous sommes une des régions les plus touchées

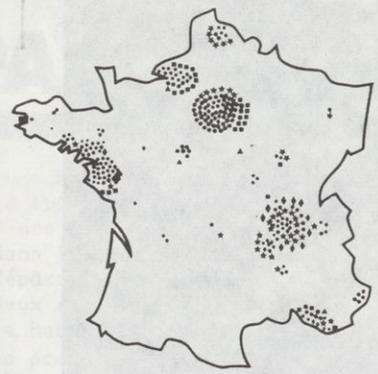


Fig. 5. — Répartition géographique des cas de mésothéliomes en fonction de l'exposition à l'amiante.

- Exposition professionnelle définie et forte.
- Exposition professionnelle définie et modérée.
- ▲ Exposition définie mais non professionnelle.
- ◆ Exposition professionnelle possible.
- \* Exposition ni retrouvée ni suspectée.
- \* Questionnaire inexploitable.

Un docteur de l'hôpital LAËNNEC a bien voulu répondre à mes questions sur les incidences pathologiques de l'amiante au plan régional. "Nous sommes certainement une des régions de France les plus touchées par ce problème. (cf carte). C'est dû essentiellement aux chantiers navals de Nantes et St Nazaire. Le risque majeur, sur un bateau, c'est le feu. Alors, dès l'immédiat après-guerre, on a fait systématiquement appel à l'amiante dans la construction navale. Dans un premier temps, on a utilisé l'amiante à l'état brut, entre autres pour matelasser les tuyauteries. D'où le danger direct d'inhaler les poussières fibreuses. On s'est ensuite servi de matériaux moins toxiques : la "marinite" par exemple, un mélange de plastic et d'amiante. Un matériau d'utilisation dangereuse tout de même, puisqu'on respire des poussières dès qu'on le scie.

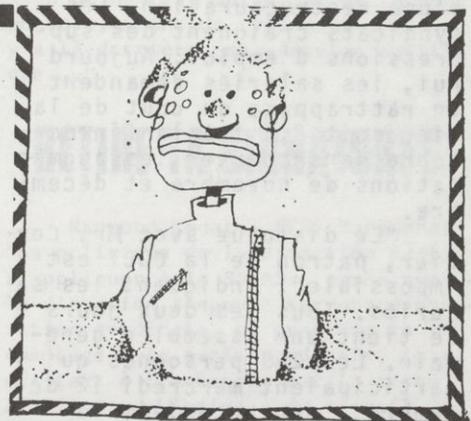
Il n'y a qu'une dizaine d'années qu'on a découvert l'influence de l'amiante dans la pathologie pleurale (maladies de la membrane intérieure de la cavité thoracique). On a ainsi détecté un certain nombre de cas d'épaississement de la plèvre : en soi ce n'est pas grave, ça évolue en se calcifiant, mais c'est le signe d'une exposition à l'amiante. J'en ai vu passer une bonne centaine rien que dans ce service : ouvriers des chantiers bien sûr, beaucoup de chaudronniers, mais aussi dans une moindre mesure ouvriers du bâtiment, métallurgistes, etc... Parmi eux, deux salariés

de centrales thermiques : un maçon-fumiste et un soudeur. Mais ces cas de "plaques pleurales calcifiées" ne sont qu'un signal d'alerte. Ce qui est infiniment plus grave, c'est le cancer. Le mésothéliome, cancer de la plèvre n'a pratiquement pas d'autre origine que l'amiante. Et, en ce domaine, la Loire-Atlantique est un département "de pointe". En 1976, on a recensé 54 cas de cancers de l'amiante, avec toujours une prédominance des chantiers navals. Les chiffres actuels avoisinent probablement le double. Troisième risque : le cancer des bronches, le "cancer du fumeur". Des études ont montré que l'absorption de doses même faibles d'amiante cumulée avec l'effet du tabac multipliait dans des proportions importantes les risques de cancers bronchiques.

Il est vrai qu'au niveau des chantiers navals, au moins à Nantes, on a aujourd'hui remplacé l'amiante par des matériaux à moindre risque : la fibre de verre par exemple. Reste le problème de la réparation navale où l'on manipule encore l'amiante. Et puis surtout le très long "temps de latence" avant que se déclare un mésothéliome : de 10 à 45 ans. Même si l'on a arrêté d'utiliser l'amiante sur les chantiers, il y a chaque année une augmentation impressionnante des cas de cancer de la plèvre". Le mésothéliome : un cancer sinon incurable, du moins parmi les plus difficiles à soigner. Alors, pour ce docteur de Laënnec, il n'est qu'une mesure de prévention efficace : la suppression du risque.

dre cette étude aux retraités et même, par l'intermédiaire des certificats de décès, recherchez la cause de mortalité des anciens employés de la centrale thermique.

La direction savait, elle n'a rien dit : aucune information, aucune formation des travailleurs sur les risques de la manipulation de l'amiante. Même attitude de la part de la médecine du travail. "IL faut par dessus tout éviter la psychose de l'amiante. La moindre tache au poumon, on va dire que c'est l'amiante". Alors les représentants de la médecine du travail





MORT DE L'AMIANTE DANS UNE CENTRALE E.D.F. Notre document : une fiche de la Commission Nationale des Rentes, qui attribue les pensions d'invalidité. Trois dates : dernière exposition au risque, 1966; premier examen médical, janvier 77; décès en novembre 77. Les mentions permettant d'identifier l'agent EDF ont été gommées par égard pour ses ayants-droits.

ont bloqué l'information sur les études entreprises, n'ont pas organisé une prévention dynamique. C'est pour cela qu'aujourd'hui les syndicats veulent forcer le black-out de l'information sur le dossier noir de l'amiante. En profitant du courant de sensibilisation créé par le scandale de la centrale thermique de Brest.

La CFDT va lancer une campagne d'information en direction des travailleurs des centrales, mais aussi de l'opinion publique. Elle met en avant les revendications suivantes : suppression du risque ; réparation des préjudices subis s'étendant aux retraités ; recensement de l'utilisation de l'amiante et des matériaux de remplacement ; formation et information des travailleurs ; surveillance médicale des travailleurs exposés directement ou indirectement au risque.

Conclusion provisoire, cette réflexion d'un agent EDF que j'ai rencontré :

"Si la direction est aussi légère sur un risque connu, on peut se poser des questions sur la manière dont elle va s'occuper d'un risque inconnu : la sécurité dans les centrales nucléaires..."

Ph. B.

P.S : Pour une information plus complète, lire "DANGER ! AMIANTE" par le collectif intersyndical sécurité JUSSIEU (CFDT-CGT-FEN).  
Cahier Libre 334 - MASPERO 1977 -

## POUYET: aux abonnés absents

Après 20 jours de grève l'usine POUYET de Pontchâteau est toujours occupée.

Avec 430 salariés, les établissements Pouyet représentent la deuxième usine de la localité. Entreprise moderne fabriquant des boîtes de raccordement se plaçant entre les centraux et les postes de téléphone, récemment intégrée à la CGCT du groupe multinational ITT, elle fait l'objet d'une restructuration. Les syndicats craignent des suppressions d'emploi. Aujourd'hui, les salariés demandent un rattrapage du coût de la vie, soit 3,5 % à la fin octobre sans compter les augmentations de novembre et décembre.

"Le dialogue avec Mr. Cordier, patron de la CGCT est impossible", indiquent les salariés. Tous les deux jours se tient une assemblée générale. Les 215 personnes qui y participaient mercredi 12 décembre, ont reconduit la grève.

Lors de l'AG de jeudi, le personnel a reçu la visite d'une partie de la maîtrise. Il a été annoncé que CORDIER prendrait contact avec les syndicats CGT et CFDT... Une réunion devait avoir lieu vendredi à Nantes en présence du Préfet, de Mr. Cordier, PDG de l'entreprise, des représentants de la CGCT, de la Direction Départementale du Travail et du Maire de Pontchâteau.

La solidarité financière s'organise, des collectes ont été organisées aux Chantiers de l'Atlantique, auprès des commerçants de Pont-Château.

Une demande de soutien financier a été faite par lettre auprès des 31 municipalités de la région concernée. Quelques réponses ont été obtenues oralement.

"Cette lutte est l'occasion, pour bon nombre de travailleurs, de découvrir leurs élus ou un jour qu'il n'imaginaient pas, déclarent les salariés. Le Maire de Campbon



nous a déclaré "vous ferez mieux de reprendre le travail. Celui de Saint Anne "je vous comprends bien mais si on vous verse un soutien, c'est vous encourager à continuer la grève..."

Quant au Maire de Pontchâteau, qui était soi-disant absent le jour où nous voulions le voir, nous avons été surpris de le croiser dans sa Mairie au détour d'un escalier".

L'UDB, le PS, la CSCV, et la CFDT de l'enseignement privé ont apporté leur soutien aux grévistes. Elles ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à participer à un Comité de Soutien. Celui-ci a toutefois tardé à se mettre en place.

# ■■■■■ SNIAS: ■■■■■

## CE N'EST PAS FINI



Le mouvement en cours à l'usine de St Nazaire de la SNIAS (Aérospatiale), vieux de plus de deux mois maintenant, s'accompagne d'une avalanche de sanctions disciplinaires et pénales : 10 jours de mise à pied pour trois délégués CGT de Montoir, plus 7 demandes de licenciements, 9 mises à pied de 1 mois, 2 mises à pied de 15 jours, 29 lettres d'avertissements... et 16 plaintes en justice, après le "cassage de gueule" de quelques directeurs... Ces plaintes et ces licenciements s'abattent sélectivement et arbitrairement sur les militants CGT et les militants du PC, y compris deux conseillers municipaux de St Nazaire et de Trignac, ouvriers à l'usine : alors que, disent les militants et responsables CFDT et PS, de St Nazaire : "nous en avons tous fait autant, et nous assumons tous la responsabilité des actions, qui ont pour but, rappelons le, l'intégration du boni au salaire, la suppression du travail au rendement, 160F de rattrapage sur l'usine SNIAS de Nantes, et l'embauche dans l'usine de personnel supplémentaire..."

### "RENON EST SONNÉ"

Violentes et provocantes, les sanctions n'ont pas, jusqu'ici, cassé le mouvement. Elles ne l'ont pas affaibli. Ainsi, par exemple, la manifestation du 4 décembre du personnel de la SNIAS St Nazaire, première sortie en ville depuis les incidents du 27, a vu une participation "miraculeuse" de 1500 à 2000 employés, sur 2850 au total, malgré la propagande "contre les violences". De nombreux cadres, et même des cadres supérieurs, étaient présents : s'associant aux ouvriers contre la répression, mais aussi contre un directeur (Renon) dont beaucoup disent "qu'il est complètement sonné... qu'il exagère les coups qu'il a reçus... et que d'ailleurs il a tout fait pour en arriver là".



Mardi dernier, 11 décembre, la lutte de la SNIAS a donné lieu à une nouvelle "grande première" dans l'histoire syndicale de ce département. Grande première, pour deux raisons : la première raison, le haut niveau de cette conférence de presse, où l'analyse d'ensemble s'appuie sur un dossier remarquablement concret, avec des témoignages très précis d'ouvriers. La deuxième raison : l'accueil, sur pied d'égalité, des journalistes de la presse "marginale" (Liberation, APL) et des journalistes de Ouest-France, Presse Océan ou FR3. Comme si les conditions nouvelles de l'action ouvrière, plus difficiles, favorisaient une plus grande unité, une plus grande ouverture. Une bonne nouvelle.

### LA 1<sup>re</sup> VIOLENCE...



Bernard Henry donna quelques exemples "de la dégradation du climat social dans le département.. conséquence de l'attitude du patronat, qui entretient un climat de violence permanente sur les travailleurs de ce département... Eaton, Lange, Pouyet, mais également Guillovard ou Gicquel à St.Mars-la-Jaille : dépôt d'un cahier de revendications, descente du patron dans l'usine, il frappe le délégué à coups de pied, à coups de poing... deux jours d'arrêt de travail... Quand un travailleur essaye de porter plainte, à la suite d'incidents de ce genre, il a les plus grandes difficultés à se faire entendre : quand, à l'occasion d'une explosion de colère, un directeur est bousculé, les mass. média se déplacent, et font une grande affaire... "Par rapport à toute cette campagne sur la violence, il faut, donc", conclut Bernard Henry, "remettre les choses d'équerre : la violence n'est pas du côté des travailleurs, elle est du côté des patrons..." ou du moins : "la première violence est du côté du patronat..."

Georges Prampart, secrétaire de l'UD-CGT de Loire-Atlantique, prend la parole à son tour : "Quand les premières informations sont remontées des entreprises vers nous, secrétaires de syndicats, conseillers juridiques, etc... sur cette situation de tension et de violence permanente du patronat, en ce moment, ces informations nous paraissaient tellement monstrueuses, dépassant l'entendement, qu'on ne pouvait pas le croire ! .. C'est M. Regent, lui-même, Président de la Chambre de Commerce (PDG de la SOAF St Luze) qui licencie un délégué syndical : refus de l'inspection du travail.. appel au Ministre.. refus du Ministre.. Le délégué, maintenu, est alors muté dans un bureau de 2 mètres sur deux, sans aucun travail à faire.. Puis de nouveau licencié.. Nouveau refus de l'inspection du travail. Nouvel appel au Ministre ... etc..." "L'aggravation du problème des libertés dans l'entreprise", ajoute Prampart, ne concerne pas seulement la liberté syndicale, mais aussi la liberté individuelle du militant, au niveau d'ouvriers, simplement, et pas seulement de délégués, de responsables... Cette attaque sur les libertés vient de la difficulté des employeurs à pratiquer la politique d'austérité... Le patronat parle de droit et de loi : mais il remet en cause de façon systématique les droits acquis au delà de ce qu'était la loi, concernant par exemple les suppléants.. Et de citer l'exemple de Creusot-Loire : un ancien délégué syndical CGT gravement malade (cardiaque) reprend son travail après une longue absence. La direction de l'entreprise ne le licencie pas : elle le "suspend" - suspension du contrat de travail créant une situation juridiquement inextricable..."

Enfin, le secrétaire départemental CGT précisait, en venant au cas de la SNIAS, que dès Octobre 1979 les Organisations Syndicales avaient fait une démarche auprès du Directeur Départemental du Travail.. et que le 8 novembre une demande d'ouverture de négociations était déposée auprès de la direction de la SNIAS : en haut lieu, personne ne pouvait donc ignorer l'évolution de la situation à la SNIAS. La décision de ne rien faire, et de laisser pourrir, vient de très haut : "il y a là derrière une décision politique..."

### "RETIRE TA SIGNATURE!"

Raymond Louet - CFDT Bouguenais "La politique de la direction peut s'appliquer à la SNIAS.. parce que la direction s'appuie sur une organisation syndicale, et pratique le chantage à la carte syndicale, le chantage à l'embauche par la carte syndicale.. L'usine a du travail pour 5 années, au moins, mais n'embauche que sur contrat à durée .../..

déterminée.. Des exemples de l'ambiance : une équipe de travail fait une pétition pour le maintien de douches.. un chef va voir tous les signataires, et les contraint de retirer leurs signatures, menaces à la clé sur l'avancement.



Trois ouvriers acceptent de retirer leur signature..."

Et de produire des témoignages écrits, recueillis dans l'usine, dans la perspective d'une contre-attaque judiciaire :

"Je soussigné X certifie sur l'honneur que mon chef d'équipe m'a dit que je serai rayé des listes pour promotion si je continuais à participer à des débrayages. Et que dans la cas contraire..."

"Je soussigné Y mon chef d'équipe m'a dit : si je te donne des galons (promotion) c'est moi qui serai sanctionné ; je reviens d'un séminaire de formation. J'ai demandé : quel est le critère d'attribution des galons ? Réponse : tous ceux qui ont débrayé le 14 Mai sont à rayer..."

Autre déclaration d'un chef : "Il faut savoir quand débrayer. Car il existe des débrayages illégaux... La CGT et la CFDT ne sont pas des organisations constructives en ce moment, elles sont à l'origine de ce type de débrayages..."

## LA CARTE ET LE GALON

"Je suis ravi de partir.. Cela devenait infernal" écrit un autre - "Je ne suis pas venu à l'usine par plaisir, mais là c'est trop : je suis heureux de partir". Un autre encore : "Je ne suis pas d'accord avec F.O mais j'ai pris une carte : afin de pouvoir passer P3. Je sais que c'est dégueulasse, mais j'ai fait des années de cours du soir, après le travail, et ne ne veux pas l'avoir fait pour rien..."

"La direction et les pouvoirs publics sont prévenus" dit Louet en terminant, "si un jour des problèmes sérieux arrivent à Bouguenais, il ne faudra pas s'étonner. Les exactions patronales ont allumé le pétard qui pétera demain..."

Un responsable CGT de Bouguenais prend la suite : "Ce qui se passe à la SNIAS à Nantes est identique à ce qui s'est passé avant à Marignane. Il y a des stages de formation pour cadres : face à la dialectique, que faire ? ... Quand votre adversai-

re s'enferme dans l'abstrait, faites ceci.. quand il parle, prenez des notes..."

Nous avons des témoignages de cadres sur ces stages... Certains d'entre eux ont écrit une "synthèse sur la formation", à la suite de quoi FACHE, notre directeur, a menacé : un chef d'atelier s'est trouvé sanctionné, muté de l'atelier des hélicoptères, un atelier de haute technicité, à un atelier d'entretien et il a fait une dépression d'un mois et demi...

Nous estimons à 3 sur 4 le nombre des cadres et agents de maîtrise qui refusent de se plier... Le militant CGT donne lecture, alors du témoignage : "Je soussigné X, certifiée sur l'honneur.. avoir signalé des mauvaises odeurs sur mon poste de travail, odeurs dues à certaines peintures utilisées par la sous-traitance.. A la suite de ma déclaration au CHS (protestation), je me suis trouvé muté, remplacé sur ce poste, et je n'ai pas eu de galon, alors que j'étais proposé auparavant pour une promotion..."

Un autre : "Mon chef me dit : tu

n'as pas droit au galon, tu as débrayé le 4 mai... Mais le 4 mai, je n'étais pas à l'usine.. Ah oui, c'est vrai : mais si tu avais été là, tu aurais débrayé, pas vrai ?" Des exemples sont donnés "d'enveloppes d'A.I.S (augmentation individuelle de salaire) données directement à une certaine organisation syndicale, pour qu'elle-même les distribue à qui elle veut..."

Un délégué : "Je suis allé voir un compagnon qui n'a aucune responsabilité syndicale.. parler avec lui, simplement.. il a été convoqué aussitôt par son chef d'ilot".

"On nous a quelquefois accusés de faire des déclarations de principe, de ne pas fournir de preuves" concluent les responsables CGT et CFDT. En voici quelques unes. Des preuves concrètes. Dans les usines de la SNIAS, en Loire Atlantique, aujourd'hui, il y a augmentation des dépressions nerveuses.. Il y a des travailleurs qui partent en pleurant, le soir, de l'entreprise".

(A suivre)

J.P.C.

## SABOTAGE ? NON . ACTION PREVENTIVE

La Direction prétend qu'un sabotage aurait eu lieu sur la remorque qui sert à sortir les tronçons d'Airbus. Ce que la Direction prétend être un sabotage n'est qu'une action préventive destinée à empêcher que soient évacués plusieurs tronçons à destination de Toulouse. En effet, la Direction avait envisagé de faire partir 3 ou 4 de ces tronçons pendant le week-end et de les faire terminer à Toulouse. Le départ de ces tronçons représentait la suppression d'environ 1 mois 1/2 de travail pour notre usine, sur les chaînes de montage. Ce que les travailleurs du quart de l'après-midi ont effectué vendredi soir au cours d'un débrayage a permis de conserver le travail prévu à St Nazaire.

Les éléments de la remorque qui ont été enlevés ont été soigneusement démontés, emballés et sont conservés par les organisations syndicales.

Il s'agit des tuyauteries d'alimentation des vérins, de l'alternateur, du boîtier électrique, 2 éléments du chemin de roulement, d'un cache culbuteur et de la barre de traction. Les roues ont également été dégonflées.

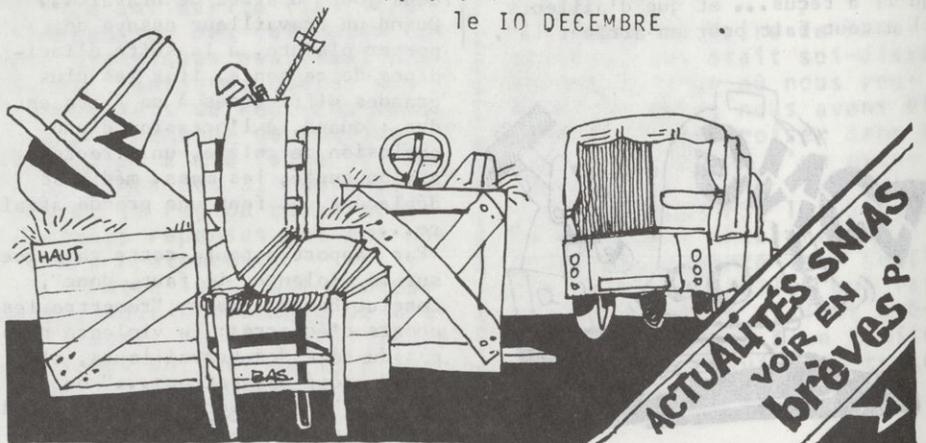
Il ne s'agit pas de notre part d'un acte de vandalisme. Le sabotage de l'outil de production et des capacités de notre usine est l'oeuvre de la Direction qui par son refus d'embaucher met en danger l'avenir de la production Airbus et de l'établissement.

P.S : nous avons appris que l'état de santé de Mr RENON, le directeur de l'usine, qui se plaint d'avoir été "cogné", malgré un arrêt de travail de 15 jours, était satisfaisant.

Il était vendredi soir à un bal... celui de la Police.

EXTRAITS D'UN TRACT C.G.T.-  
C.F.D.T. AEROSPATIALE -

le 10 DECEMBRE



## snias

Une fois de plus la C.G.T. est sur la touche ; la chasse au rouge contenue : Tous les délégués de la section C.G.T. de GRON-MONTOIR ont été mis à pied pour 10 jours "pour complicité de sabotage de la remorque servant à transporter le tronçon d'Airbus pour son départ vers Toulouse". A préciser que la Direction de la SNIAS a pris cette décision au moment où, à Nantes, se tenait une réunion avec la Direction départementale du Travail pour tenter de mettre sur pied une rencontre direction-syndicats.

La direction locale, quand à elle, dit "vouloir étudier, avec les syndicats, les problèmes locaux..." et estime "les pertes occasionnées par les sabotages à 1 milliard et demi d'anciens francs, qui seront prélevés sur le budget de fonctionnement de l'entreprise : en conséquence, nous nous verrons dans l'impossibilité d'augmenter les effectifs..."

Heureusement... les actionnaires n'ont rien à craindre!

## ferme de la barre

Les syndicalistes Paysans Travailleurs et F.D.S.E.A. sont à nouveau intervenus, jeudi, sur la ferme pour démonter les clôtures qu'une fois de plus Madame BARTH avait fait poser.

L'affaire oppose, on se souvient, Mme CECILLON propriétaire, et Mme BART locale, à la SAFER qui veut exercer son droit de préemption à la demande des P.T. et F.D.S.E.A.

Le tribunal de Nantes s'est déjà prononcé l'an dernier sur "la nullité du bail consenti en fraude des droits de la SAFER...". Mme BARTH a fait appel et l'affaire passe en jugement à RENNES le 19 Décembre 1979.



## plus d' sous !

### DES CHOMEURS SANS RESSOURCE EN LOIRE ATLANTIQUE.

Depuis le mois de novembre des chômeurs sont sans aucune ressource à cause du nouveau système d'indemnisation chômage. Il s'agit souvent de travailleurs proches de la retraite. Mais il est prévu que ces chômeurs non indemnisés devront cotiser "volontairement" à la Sécurité Sociale : 300 F par mois.

Ce que personne ne dit c'est où les chômeurs devront trouver l'argent ?

## ugéco

L'entreprise UGECO, partie du groupe BIDERMAN, fabrique des vêtements militaires et emploie à GUERANDE 216 personnes, essentiellement des femmes.

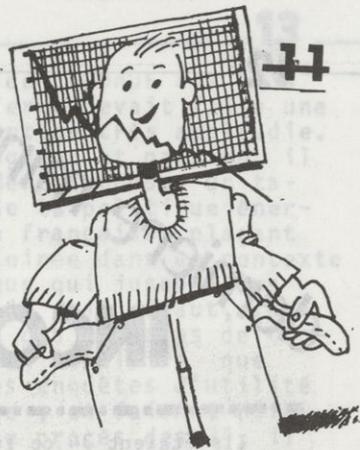
Des menaces de fermeture de l'usine planent depuis le début d'un conflit portant sur le rendement. Au mois d'octobre, en effet, la direction décidait de diminuer de moitié et plus les temps alloués pour un travail déterminé, ce qui entraînait une baisse de salaire de 200 à 400 F par mois. Le 28 octobre, les salariées décidaient la grève et occupaient l'usine.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'opposent à la fermeture comme aux nouveaux rendements. La CFDT déclare "la direction justifie la fermeture par des raisons financières mais on se demande si les temps qui viennent d'être imposés aux salariées n'ont pas été volontairement réduits afin de créer un conflit, prétexte à une fermeture envisagée depuis longtemps!"

"L'usine représente pour la région un potentiel de production et d'emplois indispensables et possèdent en outre un carnet de commandes bien chargé" a déclaré pour sa part la municipalité de GUERANDE.

UGECO-GUERANDE ne semble donc pas faire partie des très célèbres canard boiteux! La direction vient de décider de nommer un "expert rendement" extérieur à l'entreprise. "Est-ce reculer pour mieux sauter" dit la CFDT.

Le travail a repris et les salariées sont bien décidées à ne pas appliquer les nouvelles normes de rendement. Ah mais...!



dernière minute

## PROCES St JEAN de BOISEAU

# INCOMPÉTENCE DU TRIBUNAL ?

Ils étaient 34 ce lundi après midi au Tribunal. 34 prévenus - au titre de la loi anti-casseur - d'avoir, le 10 juin 1977, déchiré le registre de ST JEAN DE BOISEAU. Ils étaient 34 aussi à venir témoigner : approbation de la destruction du Registre et dénonciation du nucléaire.

Le procès ne se terminera pas avant 20 H 30 - chacun parlera calmement, les inculpés comme les témoins auront tout le temps de parler. Fait inhabituel à ce genre de procès : les gendarmes ne viendront pas témoigner à la barre. Ils ne seront pas convoqués par le Tribunal. Le seul gendarme qui sera convoqué, FERGER, le sera par la défense et ne se présentera pas.

Dehors, 1300 personnes apportent leur soutien.

Le procès débutera par des incidents sur la non publicité des débats. En effet, un important déploiement de forces de l'ordre empêcha l'accès au Tribunal.

Les faits seront rapidement rappelés par le président du Tribunal - la condamnation des 5 otages à 2 mois de prison ferme entrainera l'affaire de ST JEAN DE BOISEAU -

Les agriculteurs, inséminateurs, infirmiers, sage-femme, docteurs, enseignants, syndicalistes, etc... reconnaitront les faits, refuseront catégoriquement l'existence de meneurs dans cette action. Action spontanée et décidée par un mouvement de foule sitôt le jugement de 2 mois ferme pour les 5 otages.

Aucun des prévenus ne s'attendait en venant là, à de telles violences de la part des forces de l'ordre : "on ne venait pas donner des coups, ni en prendre non plus ! Mais ce n'est pas nous qui en avons décidé ainsi". Les violences seront telles ce jour là que l'un d'eux dira : "Je suis inséminateur, Eh bien, je peux vous dire qu'un troupeau de charollais, c'est moins dur qu'un troupeau de gardes mobiles !"

J.P. CRUSE et R. MARRE témoignent des violences qu'ils ont subi dans la mairie, des coups de crosse, puis dehors à nouveau, une fois blessés. Ce qui sera confirmé par tous les inculpés.

Une des inculpés a choisi de ne pas répondre au Juge marquant ainsi son opposition à la loi anti-casseur.

Les témoins des faits - tous des habitants du Pellerin et St Jean - ont confirmé les déclarations des inculpés sur la violence des G.M. "Vu l'agressivité des gendarmes, on ne pouvait pas intervenir, on était impuissants" dira l'un d'entre eux. "Fergé à pris des noms, mais surtout ceux des gens qu'il ne connaissait pas. Moi qui habite Le Pellerin, il n'a jamais voulu prendre mon nom !". Un autre dira "Un garde mobile a fait le geste de lancer des grenades vers les parents d'élèves qui se plaignaient ; je l'en ai empêché."

"J.P. Cruze a été roué de coups sans raison apparente alors qu'il avait déjà la tête en sang !"

Camille DURAND, maire de St Jean déclarera que lorsqu'il a voulu défendre les blessés en les faisant évacuer, il s'est retrouvé avec des canons de fusil sur le ventre. Et aussi "A aucun moment les manifestants n'étaient belliqueux vis à vis des Forces de l'ordre. C'était plutôt l'inverse".

Vint le tour de témoins, inculpés pour des faits similaires dans d'autres affaires :

"A la prison, ça nous a été d'un grand soutien moral d'apprendre ce geste", dira Gaby MABILLAIS "ça n'était plus une affaire des 5 otages".

Le témoin de BRAU ST LOUIS dira combien ils ont été fiers à 8 d'aller en cours d'Assise pour la soustraction du Registre. "Il n'est pas possible dans un pays démocratique qu'on demande l'avis des gens et qu'on en tienne pas compte".

"A Golfech, tout le monde fissure sa page de Registre. Actuellement, nous avons été interpellé à 233 pour cette action. En ce moment même, l'action continue, Monsieur le Président."

De nombreux autres témoins soutiendront les inculpés, à titre personnel ou aux titres d'Associations.

Le Procureur, très "cool", comprend. Il comprend aussi qu'il est là pour faire appliquer la loi. Indulgent, parce qu'il reconnaît des défaillances à l'Administration, il ne demande que des peines de prison avec sursis, moins fortes que pour les 5 otages...

Les Avocats plaideront l'incompétence du Tribunal, s'appuyant sur les attendus du Jugement de BRAU ST LOUIS. Ils demandent le jugement populaire de la Cour d'Assise.

Jugement le 14 Janvier 1980  
M.N.S.

## MANIF aux LAMPIONS

Durant tout l'après midi, une animation s'est tenue place du Bon Pasteur, sur le plateau pionnier. Des panneaux expliquaient aux passants les enjeux et les dangers du nucléaire. Des photos et des textes retraçaient la lutte contre la centrale. Vin rouge, cidre, marrons grillés, un groupe de percussions donnait au centre ville un air de fête. Les discussions étaient nombreuses et les passants écoutaient les débats. Des représentants de la lutte contre la centrale de Golfech étaient venus apporter leur soutien et prenaient vers 18 H la tête de la manifestation qui devait rassembler 1300 personnes. Rappelons qu'à l'époque de l'enquête d'utilité publique 1500 manifestants étaient venus soutenir les 5 otages du nucléaire.

Manifestation dynamique - une majorité de jeunes - quelques banderoles "Non au nucléaire civil et militaire" - "Non à la Centrale nucléaire de Golfech" - Une pancarte originale indiquait "Nous payons à boire à toutes les filles et les gars qui ne veulent pas du nucléaire. Nous laissons les autres crever. Réfléchissez !"

19 H Place du Commerce.

Des torches sont distribués donnant à cette manifestation un air insolite. Dans les cafés voisins, on s'interroge : "qu'est-ce que c'est" demande la patronne du café de la Bourse. "Une manifestation anti-nucléaire" - "Ah bien oui ! ils s'éclairent à la bougie". Ironie, certes, mais aussi incrédulité et crainte devant la détermination des manifestants.

Pour la première fois, une manifestation prendra comme premier objectif la Chambre de Commerce, en faisant deux fois le tour, telle une danse de guerre contre les Régent et Chauty. "Ils sont deux, nous sommes des milliers à nous opposer au nucléaire" criera plusieurs fois la voiture sono. Défilé dans le centre ville, et arrivée devant le Palais de Justice, bien gardé par les forces de l'ordre. Les C.R.S. seront quelque peu inquiétés par des fusées de feu d'artifice qui éclateront en gerbes rouges et vertes au dessus de leurs casques noirs.

700 personnes resteront sur la place jusqu'à l'annonce du jugement. Cracheur de feu, lampions, feu d'artifice continueront à donner à cette manifestation un air de fête...ou de lutte acharnée.

D.B.

## LA FÊTE A L'ATOME

Samedi soir, Salle de la Frébaudière à Orvault, plus de mille personnes ont participé à la "Fête Information Energie", organisée par les signataires de la "Petition Nationale pour une autre politique de l'énergie".

Beaucoup de militants syndicaux, des antinucléaires convaincus et de nombreuses personnalités de la gauche non communiste étaient venus écouter les discours quelque peu soporifiques des "spécialistes en la matière".

Notons toutefois que bon nombre d'opposants à la Centrale du Pellerin manquaient à l'appel. Les "exclusions" prononcées par l'UD CFDT à l'encontre d'organisations syndicales ou antinucléaires locales en avaient certainement repoussé plus d'un.

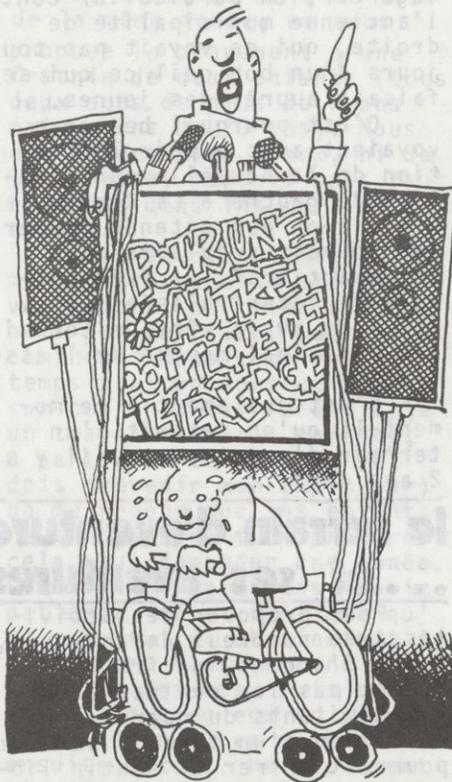
De nombreux stands expliquant les problèmes liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire, discussion, débat et chansons animaient une soirée somme toute assez sérieuse, hésitant souvent entre le cours professionnel et le meeting.

Une première partie quelque peu austère mais instructive au cours de laquelle Mr. ZERBIB, Président du syndicat CFDT de l'Energie Atomique a fait le point sur le développement de l'énergie atomique et sur ses risques, allusion étant faite aux fissures de Tricastin et de Gravelines.

Mr. LERAY, chercheur au Collège de France et membre du GSIEN a fait ensuite un exposé sur les énergies alternatives montrant qu'il

était dès maintenant possible d'utiliser d'autres énergies.

Après un entr'acte musical de Couton et Fischer, une oratrice rappelait enfin par un bref historique que 34 personnes comparaissent au début de la semaine de - avant le Tribunal de Nantes, prise de parole au cours de laquelle l'un des 34 inculpés devait se saisir du micro pour regretter que les organisateurs de la fête ne leur aient pas laissé faire eux-mêmes cette information.



Brice LALONDE des Amis de la Terre devait faire une intervention très applaudie. Avec vigueur et passion, il a rapidement brossé un tableau de la politique énergétique française, plaçant cette soirée dans un contexte politique qui jusqu'alors lui avait fait défaut, fustigeant ces parodies de consultation populaire que sont les enquêtes d'utilité publique, et faisant référence au procès des 34, il commençait son intervention par ces mots: " déchirer les registres d'escroquerie publique est une des dernières libertés qu'il nous reste.

La liberté c'est le contraire de l'énergie, ça s'use si on ne s'en sert pas". Puis il observait que la France était l'un des rares pays au monde à ne pas remettre en cause son programme nucléaire. "La Chine elle-même a renoncé à prendre des centrales françaises". Puis à propos de la procédure de construction des centrales: "nous en avons assez d'être manipulés par des appareils sur lesquels nous n'avons aucun contrôle".

"Le mouvement anti-nucléaire doit s'engager dans trois directions, lutter contre trois poisons: le nationalisme, le productivisme et l'étatisme". Il termina son intervention en appelant les municipalités à "se débrancher", à agir à leur niveau "en inventant des formes nouvelles de désobéissance".

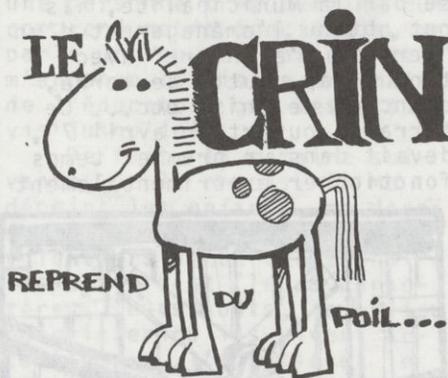
La soirée devait se terminer sur les chansons d'Yvon Etienne, puis par un bal musette animé par Alex Chauffeau et ses Becs de gaz. (Couton Fischer and Co) ■

## AMIS DE LA TERRE

Commission SANTE  
Prochaine réunion, vendredi 11 janvier 1980, 20h chez Thierry Beneteau, 9, rue des grôles, Nantes  
Voici nos objectifs de travail:

Critique de la médecine actuelle, médicaments, critique de la médecine curative et symptomatique, dépossession du corps du malade par la médecine.

Projet de recherche, autres pratiques médicales (homéopathie, auriculotherapie, phytothérapie, acupuncture, naturopathie...) Ces pratiques invitent à la prévention et visent à ne plus entrevoir uniquement des rapports soignés-soignants ■



Pour une commission du CRIN sur les énergies nouvelles.

Quelques personnes se sont retrouvées le jeudi 13 pour réfléchir sur la situation et l'avenir du CRIN. Devant le manque de mobilisation on a pensé que l'on était fatigué de faire toujours la même chose.

Nous proposons un travail sur les énergies nouvelles. Pour ces raisons nous lançons un appel aux personnes intéressées. Nous continuons bien sûr à être prêt à réagir par rapport au nucléaire et sur la société que cela implique. D'autre part, nous avons trouvé une pile de courrier intéressante qui sera ultérieurement diffusée. Il est nécessaire aujourd'hui de former une structure qui pourrait recueillir et diffuser les informations.

Prochain rendez-vous jeudi 10 janvier 20H30 au local de l'APL. ■

# La roche sur yon

## LE MAIRE CONFISQUE LE TERRAIN POUR L'AVENTURE

Le 27 novembre dernier, un wagon SNCF réformé arrivait par camion-gare sur le "terrain d'aventure" du quartier des Forges de La Roche/Yon. Destiné à abriter les activités des enfants par mauvais temps, le wagon se morfond tout seul au milieu de ce qui n'est plus qu'un terrain vague, faute du financement attendu de la Municipalité.

Après plus de deux ans de gestion municipale, que reste-t-il donc des beaux discours du PS, sur la "politique de l'enfance"?

### Un quartier populaire qui cherche à vivre

"Les Forges", c'est tout un ensemble des logements "sociaux", HLM, pavillons individuels, où se concentre la population la plus défavorisée de La Roche. Logements vétustes, sous-équipement, sont le lot de milliers de familles, tandis que les jeunes vivent le plus souvent dans la rue, rejetés par la société, livrés à leur ennui quotidien, marginalisés, poussés à la délinquance...

Mais "Les Forges", c'est aussi une vie associative qui avec toutes ses contradictions regroupe des habitants du quartier et en particulier gère

- un Centre de Loisir,
- une animation "ado",
- fait un journal de quartier en collaboration avec 2 animateurs à mi-temps.

Bien sûr, toutes ces activités pourraient n'être qu'une nouvelle manière de contrôler et même d'"éduquer" toute cette jeunesse en réaction contre la société. Et le

Pouvoir ne s'y trompe pas en finançant l'animation de quartier par l'intermédiaire de "jeunesse et sports" et de la caisse d'Allocations Familiales, sans oublier le pouvoir municipal lui aussi. Ce financement est aussi une pression sur le type d'animation pratiquée et c'est là dessus justement que l'association des Forges a dû constamment se bagarrer, en particulier contre l'ancienne municipalité de droite, qui ne voyait pas toujours d'un bon oeil ce qui se faisait auprès des jeunes.

C'est pourquoi beaucoup voyaient avec espoir l'élection de la nouvelle municipalité de gauche à La Roche. N'avait-on pas entendu parler de "pouvoir populaire dans les quartiers", de "vie culturelle décentralisée", etc. etc.? On avait même un conseiller municipal membre de l'association!

C'est justement à ce moment-là qu'on parlait d'un terrain d'aventure... il y a 2 ans déjà...

### le terrain d'aventure... et ses aventures

Pour proposer des activités à de nombreux enfants qui, faute d'argent, ne fréquentaient pas les centres aérés, les habitants du quartier ont eu l'idée d'un terrain où l'on pourrait entrer et sortir librement et faire ce qu'on voudrait, avec bien sûr un minimum de matériel.

Après avoir refusé un espace de jeux stéréotypé proposé par la Municipalité, ils ont obtenu l'aménagement d'un "terrain d'aventure" avec trou d'eau, butte de terre, planches de bois, etc... Ce terrain, ouvert en avril 79, devait dans un premier temps fonctionner expérimentalement

pendant 6 mois - on se méfie des innovations!...

Malgré bien des critiques, en particulier le fait que les adultes aient dû intervenir face à la main-mise d'un groupe de jeunes qui voulait imposer sa loi sur le terrain. On peut tirer un bilan globalement positif; 200 enfants ont

fréquenté le terrain qui est devenu réellement un espace "à eux" pour beaucoup...

En septembre dernier, les 6 mois écoulés, une discussion avait eu lieu avec les "financeurs", qui laissait prévoir la poursuite de l'expérience.

Jeunesse et Sport et la CAF renouvelaient peu après leurs subventions, mais la municipalité décidait de couper, sans aucune explication, le financement du terrain.

Entre-temps l'association sûre de continuer, avait commandé le fameux wagon SNCF... La presse (Ouest France et Presse Océan) faisait largement écho à l'évènement; ce n'est pas tous les jours qu'un wagon atterit dans un terrain en pleine ville!...

Ce qui mettait la municipalité dans un bel embarras, puisque celle-ci était la seule responsable de la fermeture du terrain. Le maire de La Roche, J. AUXIETTE, se déplaçait alors lui-même à une réunion qui avait lieu la semaine dernière avec l'association de quartier. Pour résumer sa position:

"On trouve l'expérience intéressante, mais le budget est trop élevé pour nos pauvres moyens: 8 millions d'AF pour l'année, voilà ce qui est demandé; mais non, c'est trop, sur un budget municipal qui prévoit sur un budget de subvention de 125 millions:

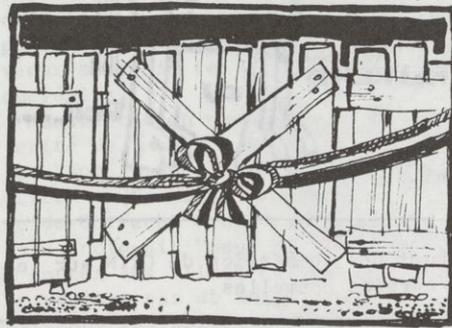
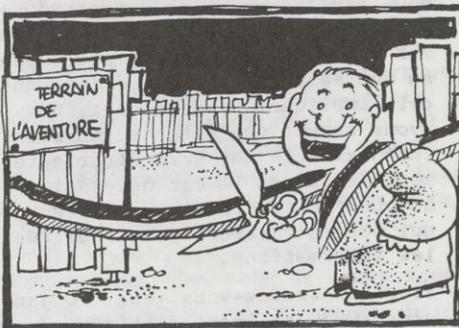
53 % aux sports  
25 % à la culture  
22 % divers

avec en plus 41 millions aux centres sociaux et 69 millions aux centres de loisirs.

En réalité, c'est une question de choix et de priorité, mais cela Auxiette et le PS ne veulent pas en discuter. "C'est nous qu'on donne le fric, c'est nous qu'on décide!"

"autogestion"... vous disiez?

APL Vendée.

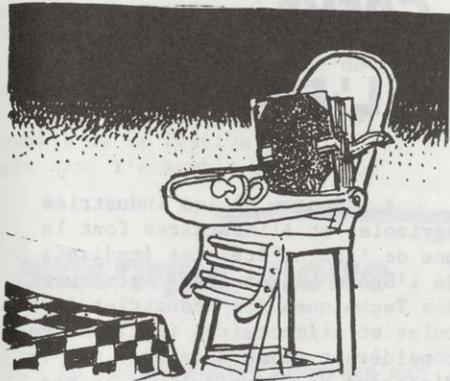


# FILM

## D'UNE ADOPTION

Mariés depuis avril 1972, nous déposons notre dossier à la DDASS en février 1976. On nous avait conseillé de ne pas le déposer plus tôt (nous n'avions pas les 5 ans de mariage exigés par la loi).

En déposant ce dossier, nous exprimons à la personne qui nous recevait le désir d'accueillir un enfant de moins de 3 ans. Elle nous répondit qu'il était inutile d'y compter, j'avais l'âge (40 ans) me dit-elle, d'être grand'mère!... Donc si nous persistions notre dossier serait mis à la poubelle. Il y en avait suffisamment d'autres!...



Nous acceptons donc, un ou deux enfants jusqu'à 7 ans. Nous exprimons un 2ème désir, celui d'adopter deux enfants de préférence du même sang. On nous répondit qu'après 7 ans les adoptions étaient très rares, c'était l'âge limite.

Début décembre de la même année, nous recevons une convocation de la DDASS pour un entretien en vue de soumettre notre candidature au conseil des familles. On nous pose beaucoup de questions sur:

- les raisons qui nous poussent à adopter
- notre manière d'envisager l'éducation d'un enfant (fermeté... liberté...?)
- accepterions nous un enfant handicapé? etc...

Nous sortons de cette entrevue, découragés. Notre interlocutrice s'y est employée. Elle nous donne l'impression de nous prendre pour des mendiants en quête de charité.

En fin de janvier 1977, nous recevons cependant un

avis favorable au principe du placement d'un enfant à notre foyer. On attire notre attention sur le fait qu'un délai de 3 ans est demandé à compter de la date de la demande.

Au début de mois de mai de la même année, on nous propose le placement d'une fratrie de deux enfants (tous deux âgés de plus de 7 ans mais moins de 10 ans). Nous ne savions rien d'eux, ni de leur passé, mais il nous faut répondre dans les meilleurs délais.

Nous envoyons immédiatement notre réponse affirmative d'abord, au téléphone, puis par courrier. Comme nous demandons dans combien de temps nous pouvons compter sur ces enfants? (J'envisage un travail à temps partiel, à partir de ce moment, je dois prévenir mon employeur) on me répond que les enfants ne sont pas du tout préparés; cela peut demander une année. Comme je ne cache pas mon impatience, on me réplique qu'il y a tout un cheminement à respecter. Nous verrons d'abord les enfants. Puis nous partirons avec eux en promenade, d'abord, en week-end ensuite, etc... Heureusement il n'en fut rien. Pendant 2 mois nous n'entendons plus parler de rien. Je téléphone de nouveau au service de l'enfance. Là, j'ai affaire à une personne très humaine qui comprend notre inquiétude, me parle un peu des enfants et m'annonce la visite prochaine de l'éducateur qui les a suivis jusqu'ici.

De fait, la semaine suivante, je le reçois. Il me dépeint les enfants, me donne une photo assez floue, répond volontiers à mes questions les concernant (leurs caractères, leurs goûts, le milieu nourricier où ils vivent actuellement, l'adresse et le nom de la famille nourricière etc... Rendez-vous est pris pour la semaine suivante. Mon mari sera présent à l'entretien.

Ensemble nous cherchons un moyen de rencontrer naturellement les enfants pen-

dant les vacances. La nourrice (aidée de l'éducateur) les prépare très bien à cet événement.

Nous passons habituellement nos vacances en juillet sur un terrain privé où nous posons une caravane. Tout près se trouvent les bâtiments d'une colonie. Excellente occasion pour y inscrire les enfants. (Ils ont à peine l'âge, mais nous connaissons le directeur...) Rapidement nous constituons avec l'éducateur un dossier.

Là, nous aurons tout le loisir de faire connaissance et, croyez-moi, de part et d'autre, ce fut le coup de foudre. Avec la famille nourricière, sans l'aide de laquelle nous ne pensons pas pouvoir réussir totalement ce changement de vie, nous allons, tantôt ensemble, tantôt séparément, rendre visite aux enfants.

À la fin de la colonie, les deux familles, l'ancienne et la nouvelle, sont au rendez-vous. Nous prenons à la maison un diner de fête et laissons repartir parrain et marraine en promettant une visite prochaine.



Dès le 15 août, nous nous tenons promesse et avons la joie de constater que les enfants sont heureux d'aller voir leur ancienne famille. Ils ont tellement de choses à raconter... mais sont aussi joyeux de revenir chez eux. Nous invitons donc parrain et marraine pour la fin des vacances. Depuis, nous nous voyons deux ou trois fois par an, toujours avec la même joie. Tout est prétexte à invitation: mariage de la fille aînée, de la nourrice, Noël ou le Jour de l'an, anniversaires, etc...

Ainsi, les enfants n'ont pas à oublier leur passé. Au contraire, cette période importante de leur enfance les aide à bien s'épanouir chez nous. Ils s'estiment heureux d'avoir une grande famille. Ils sont fiers de recevoir leurs parents nourriciers. Ils nous est plus facile de dialoguer avec eux quand ils nous parlent de tel ou tel événement de leur petite enfance.

# PRIX: -----

## ETIQUETTES FANTOMES

Depuis un arrêté ministériel du 16 septembre 1971, les commerçants "doivent obligatoirement afficher les prix sur tout article exposé en vitrine ou à l'intérieur du magasin". Chacun a pu constater que bien des commerçants faisaient peu de cas de cette obligation.

"Récemment, ayant l'intention d'acheter un vêtement d'hiver mais bien décidé à chercher et à trouver au meilleur prix, je me suis fait piéger de la manière la plus classique: intéressée par une veste exposée dans une vitrine du centre ville, je suis entrée dans le magasin pour demander le prix. On s'est aussitôt affairé autour de moi m'invitant à entrer plus avant et à essayer "ce qui ne vous engage à rien"... Je n'avais rien à reprocher à ce vêtement quant à sa forme, sa taille ou son coloris et je me suis retrouvée l'instant après dans la rue, la veste sur le dos, pour n'avoir pas eu l'aplomb de refuser pour aller voir ailleurs"

L'absence d'affichage n'est pas un oubli innocent. Il entre dans une stratégie de vente forcée. Même un "consommateur averti" se retrouve seul face au système: publicité agressive, conditionnement permanent et omniprésent, création de besoins artificiels.

D'où l'intérêt des regroupements de consommateurs et d'actions collectives.

L'UC 44 (Union des Consommateurs de L. A.) vient de visiter 340 magasins du centre ville. Cette enquête s'inscrivait dans le cadre d'une campagne nationale.

Selon UC 44, 40 % des commerçants seraient en effraction, et une vingtaine de plaintes ont été déposées près du procureur de la République et à la Direction Départementale de la Concurrence et de la Consommation. La procédure est longue. Le résultat incertain. En attendant UC 44 appelle chaque consommateur à être attentif, à boycotter les commerçants qui respectent peu ou pas cette obligation.

Il existe bien un service des finances "concurrence et consommation" chargé du contrôle des produits taxés de l'affichage des prix, de la répression de la publicité mensongère. Il comprend 2500 agents pour toute la France. C'est peu. Ce sera davantage encore très bientôt. Prétextant la diminution des contrôles à effectuer depuis la libération des prix, l'état supprime 400 postes et met en place parallèlement un recrutement par concours, selon de nouvelles normes, un nouveau profil excluant le côté répressif de la fonction et du dispositif de contrôle.



Mais jusqu'à présent, la direction départementale effectuée "enquêtes d'initiative" - ou contrôle d'un secteur - ou bien centralise les plaintes venant de la police, d'associations de consommateurs ou du service des fraudes. Le Directeur propose au procureur de la République soit de porter l'affaire devant le tribunal correctionnel soit une transaction, un arrangement avec le commerçant ou l'industriel.



En Loire-Atlantique, pour le moment, c'est souvent la même solution qui est adoptée. Mais selon certains agents de "concurrence et consommation", "on constate une clémence anormale des tribunaux."

On voit bien là aussi un décalage entre le discours officiel du Ministère sur l'importance des contrôles, tendant à contrebalancer le processus de libération des prix, et l'absence de moyens mis à la disposition du service "concurrence et consommation".

Mais au fait, qui l'Etat protège-t-il?

R.F.

## GREVE à L' E.N.I.T.I.A.A.

A l'époque où les Industries Agricoles et Alimentaires font la une de l'actualité, les étudiants de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires (ENITIAA) se considèrent comme délaissés par le Ministère de l'Agriculture et ses représentants. A la veille du Conseil Général de l'Ecole, où un représentant du Ministère sera présent, les étudiants ont entamé, depuis mercredi, une action visant à apporter une solution aux problèmes suivants: création de postes d'enseignants, (biochimie-mathématiques) - logement des étudiants - fonctionnement interne.

Ces problèmes existent depuis la création de l'école, c'est pourquoi l'ensemble des élèves souhaite les voir résolus rapidement.



# point de vue - images du monde

## festival des 3 continents

Pour la première fois à Nantes, nous avons posé un regard curieux, passionné, sur un cinéma d'ailleurs et méconnu : Amérique Noire, Amérique Latine, Afrique, Asie. L'appréhension de civilisations fondamentalement différentes n'est pas facile. Les références ancestrales - religieuses, culturelles - et historiques nous échappent assez (on a été un peu submergé par la quantité des films - 9/jour- et leur diversité).

L'homogénéité de ce festival réside sans doute dans une autre façon de faire du cinéma : un scénario souvent réduit mais toujours situé dans un contexte social, économique, politique et qui nous parle de la vie quotidienne (un exemple : dans la plupart des scènes de rue, il est évident qu'il ne s'agit pas de figurants ; cela donne un côté spontané, reportage, que nous ne connaissons plus ici).

Quelques thèmes en vrac, rencontrés dans de nombreux films : la femme, un journaliste, le rythme des saisons, (l'importance du point d'eau) ; un côté exotique...

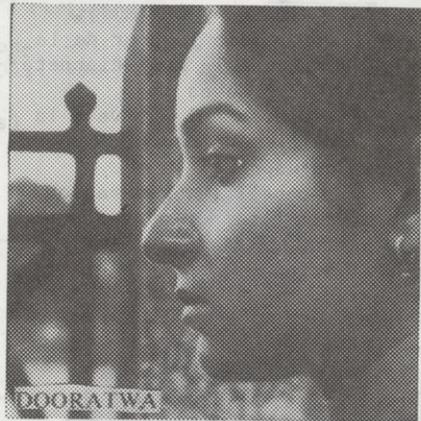
Pas très facile de cerner le public de ce festival bien qu'il ait dans l'ensemble une teinte

petite bourgeoise intello. Il y avait des cinéphiles bien sûr, des militants venus sur une base tiers-mondiste, des amateurs de jazz (Amérique noire), des étudiants étrangers, curieusement peu de lycéens, très peu d'émigrés (sans surprise), et aussi des gens venus uniquement parce qu'il s'agissait d'un festival pour consommer de l'inédit.

Beaucoup ont vu beaucoup de films, d'abord à cause du système de carte de 3 ou 10, et parce qu'on se laisse prendre par le rythme des séances ; témoin l'affluence des derniers jours. S'ajoute à cela la lenteur à se déplacer vers l'inconnu, la peur que ce ne soit pas du spectacle.

Il n'y a jamais vraiment eu de débats après les films, - une rapidité fantastique des spectateurs à quitter leurs sièges (jamais vu pareil effet de moutonnement !), ni une large participation aux colloques (11h le matin).

On peut se demander quel sera l'avenir de ces films, tant en France (même s'ils sont repris en ce moment par la cinémathèque de Paris) que dans leur pays d'origine (ex : Iran, Inde).



Pourtant, il a fallu s'accrocher :

- très peu d'information sur les films, choix rendu encore plus difficile par un changement de programme quasi-journalier (films n'arrivant pas) ;
- course entre les trois cinémas avec le problème du Concorde excétre ;
- mauvaise qualité de certaines copies ("La noce") ; non sous-titrage et traduction partielle par haut parleur (les surprises furent nombreuses...).

### amerique noire

La rétrospective commence par des films muets : "Body and Soul" (1924) et "Scar of shame" (1927). Ces films sont les premiers à être produits, réalisés et joués par des Noirs, pour un public Noir. Ils s'adressent davantage à un public de cinéphiles. On rigole beaucoup devant les gestes outranciers, les scènes les plus dramatiques...

Le côté documentaire était présent :

"Men of bronze" (1977) : l'histoire du 369ème régiment noir américain qui participa à la guerre 14/18 en France, à travers des archives et interviews d'anciens combattants. "Ephesus" (1977) et "Let the church say amen" (1975) : la religion.

Deux films prennent leurs racines dans le ghetto de Los Angeles, au fil de la vie quotidienne : "Bush Mama" (1977) et "Killer of sheep" (1977) : les images noires et blanches y sont superbés !

Enfin, "le" film du festival : "Sweet sweetbach's baadass song" de Melvin Van Peebles (1971). Il se présente comme une parodie du film policier blanc américain. On y retrouve les "trucs" du feuilleton

T.V : la chasse à l'homme, les images juxtaposées (générique de "Manix")... Mais le héros est noir. On se demande s'il réussira à se sortir de ce merdier, course effrénée au cours de laquelle s'accumulent les cadavres de flics blancs... on reste habitués au gentil héros noir (S. Poitier).

C'est un spectacle étonnant de rythme, d'agressivité : succession des images, superpositions, cri du saxo, gospel obsédant. Ca va plus loin que la parodie, avec un côté violence et sexe, car on en sort enthousiasmé et violemment secoué. M. V. Peebles se refuse à parler politique : son film parle de lui-même et sans avoir un côté militant, il s'inscrit évidemment dans une situation historique bien précise.

Après la giffle administrée par ce film, "Don't play us cheap" (M. V. P. 1973) manque de punch : film musical où deux stagiaires diabletons essaient en vain de troubler une fête.

M. V. Peebles était à Nantes. A la fois producteur, réalisateur, acteur de "Sweet ..." le personnage est "haut en couleurs" : pompes blanches ou laquées noires, chapeau ou casquette, blouson rose et cravate rouge... très décontracté, plein d'humour ; un côté séducteur d'une redoutable efficacité !

### latine

Ce sont les films brésiliens qui nous ont le moins surpris ; on y retrouve notre "occidentalité".

Particulièrement "Marilia et Marina" (1976) dont le thème est connu : une mère étouffante qui veut marier ses deux filles. Que ça se passe au Brésil ne change rien, et on ne se souviendra que de la dernière scène où Marilia et Marina se laissent aller à la complicité des corps et de la mort.

"Tudo Bem" où l'authenticité du Brésil passe par l'écoute de cris "sauvages" et les discussions entre les ouvriers.

"Chuvas de verao" : la vie quotidienne et pittoresque d'un retraité ponctuée de faits divers énigmatiques : il cache un gangster et son voisin d'en face est un clown assassin de petites filles.

Et toujours présents dans ces films brésiliens : la samba, le foot, les travestis, le mysticisme, et un brin de scatologie.

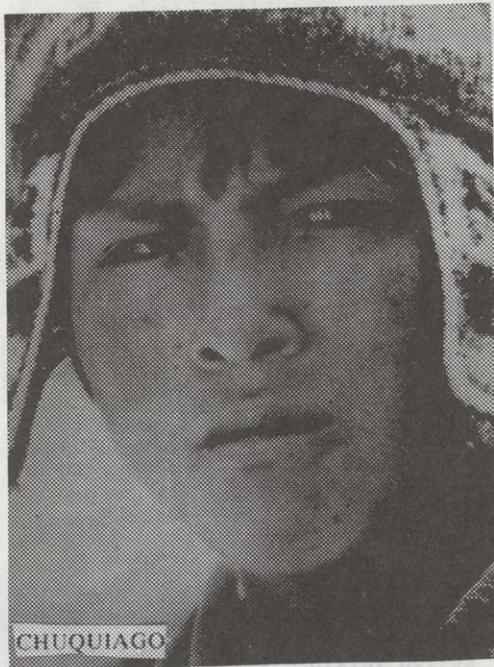
"Bobeta, illusion y despertas" (Argentine) : noir et blanc, sans dialogue. Film allégorique et théâtral à l'extrême : Bobetta marche à quatre pattes au pied d'un maître implacable, sinistre clown tortionnaire. Elle fait "l'apprentissage de la liberté" avec un autre

soumis échappé lui aussi de l'emprise de sa maîtresse. Pour finir, elle remet son habit de "chien" et s'en va courir, radieuse. Acceptation de la soumission ? Libération ? C'est le seul film qui a provoqué un départ en masse des spectateurs.

"Chuquiago" (Bolivie - "La Paz" en langue indienne - prix FR3). Le réalisateur fait le tour de la société à travers la quotidienneté de quatre personnages :

- un petit indien qui arrive à la ville, complètement perdu là où on ne parle qu'espagnol.
- Johnny : conflit de génération, renie sa famille indienne et subit l'attraction de la coca-colonisation. Il vole, va en taule et se fait escroquer, en croyant "s'en sortir".
- un petit fonctionnaire meurt de ses excès du vendredi soir. Le tableau d'une administration complètement corrompue.
- une universitaire bourgeoise un instant détournée de sa classe par les grèves étudiantes. Mais l'université est cernée par les militaires, elle se marie "bien" et tout rentre dans l'ordre.

Dans la dernière scène du film, elle croise le petit indien. La boucle est bouclée et le changement n'est pas pour demain. Malgré le ton ironique, c'est complètement désabusé. C'est le seul film où les scènes folkloriques (très courtes) dans la rue, passent très bien.



## afrique noire

"De l'autre côté du fleuve" (sénégalais) : le film à un côté documentaire évident : la vie quotidienne des paysans d'un village au bord du fleuve. Arrive un technicien français et une proposition de canal pour cultiver du riz. Il y a là une ambiguïté qu'explique sans doute le financement du film :

Société Nationale du Développement Rural Mauritanien et le Fonds d'aide et de coopération française. Un témoin de cette modernisation ne participe pas au travail collectif, il s'interroge : "partir à l'étranger ou mourir ?" et il meurt au moment de la récolte du riz.

"La déesse noire" (Nigéria) : un nigérien part au Brésil à la recherche de sa famille ; il revit en songe la vie de ses ancêtres esclaves dans les plantations. Le thème est intéressant mais malheureusement cette recherche d'identité n'est pas crédible, ne nous émeut pas. Les images sont agréables, un peu de folklore, une histoire d'amour... La première scène promettait pourtant beaucoup : une bataille colorée de deux tribus à cheval dans un rythme fou ("Aguire"... souvenir).

"Baara" (Mali "Le travail") : 1er prix sans surprise de la section compétition. "Mes films, comme la plupart de ceux des autres réalisateurs maliens aspirent à refléter la trame du quotidien, ils souhaitent être le miroir lucide et distrayant de notre pays qui se transforme" (S. Cissé le réalisateur).

Un porteur arrive de la campagne à Bamako ; il y rencontre un ingénieur qui a le même nom que lui. Il le prend sous sa protection, le fait rentrer dans sa filature où le porteur va découvrir le monde industriel, ses contraintes, ses conflits, L'ingénieur revient de France avec des idées progressistes (mais interdit pourtant sa femme, elle aussi diplômée, de travailler) et convoque les ouvriers à une réunion. Pour qu'ils y viennent, l'avis d'un vieux (comme un chef de tribu) est déterminant. Mais, c'est trop pour le grand patron (l'Etat personnifié) qui fait assassiner l'ingénieur, en même temps qu'il étrangle une femme trop volage à son goût. A travers le tableau de la classe ouvrière naissante, sa façon de poser le problème de la femme, ce film touche par sa sincérité.

## magreb, m-orient

"Nahal" (Algérie) : par ce film, se déroulant à Beyrouth, l'Algérie fait passer un type d'idéologie très marquée par l'Occident d'une part (le film passait à la télé algérienne cet été) et exprime son soutien à la cause palestinienne d'autre part.

En effet, l'Islam passe ici en second plan (si ce n'est la référence à Om Kolthoum) dans Beyrouth la cosmopolite. Les femmes se prennent en charge alors que les mecs se sortent plutôt mal des discussions intello et de leurs problèmes affectifs. Le film s'installe dans l'auto-analyse de militants puis s'achemine vers les débuts de la guerre.

"Beyrouth jamais plus" (76) "Lettre de Beyrouth" (78). Après les bruits obsédants de la ville dans le Beyrouth de "Nahla", le contraste est saisissant. Ici la ballade dans les ruines est silencieuse ou ponctuée de tirs de roquettes. Immeubles éventrés, mannequins disloqués, enfants pilleurs, adolescents guerriers, un soldat qui a posé son arme pour lire Tintin, la multiplicité des frontières, le camp rasé de Tel Zaatar... images sur-réalistes amères, témoins d'une situation sans issue en 76, puis en 78... et "c'est comme ça actuellement" nous dira la réalisatrice.

Le festival rendait un hommage au réalisateur égyptien Salah Abou Seïf. Il fait dans ses films une peinture "réaliste" (?) du petit peuple du Caire. Mais on reste insensible devant ces longs mélos statiques. Ça date... et malheureusement, on n'a pas pu voir son plus récent "Le porteur d'eau est mort" (1977). A côté de S. Abou Seïf, Chahine ("Le Moineau") a beaucoup à nous dire.

## asie

Le jury a accordé une mention spéciale au film de Bahram Beyzaï "Le corbeau" Iran. Le réalisateur a expliqué comment sous le Shah, l'allégorie était indispensable pour passer la censure (il a mis trois ans à faire ce film) et comment il paraît suspect maintenant aux yeux du nouveau régime. Ses films ne passent pas plus qu'avant en Iran. Désormais, les films ont la révolution iranienne comme toile de fond, et pas question d'y montrer un verre d'alcool, un homme et une femme se rapprochant ou des discussions politiques. L'Islam censure.

L'Inde est le plus gros producteur de films mondial. Les films indiens sont construits autour du manichéisme : bien = tradition ; mal = modernité ; ils sont très mythologiques, très larmoyants, et les héros de véritables acrobates. Ce qu'on a vu à Nantes n'est donc pas du tout représentatif de cela et il s'agit d'un cinéma d'avant-garde (surtout "Thampu").

"Dooratwa" ("L'écart" Inde noir et blanc) : la femme d'un prof progressiste lui avoue qu'elle est enceinte d'un autre. Le divorce est immédiat et après deux ans de silence, l'homme et la femme tentent de communiquer.

Le divorce n'est pas si courant en Inde et cette situation moderne est malgré tout balancée par l'obligation pour la femme de trouver un père à son enfant.

Les images sont superbes : toute la sensualité des visages rendue par les gros plans, la présence lancinante de Calcutta.

C.R.

(article fait à partir d'une table ronde). ■

## Concorde

HAIR - DON GIOVANNI (Losey) -  
 APOCALYPSE NOW (Coppola) 20H.  
 BENHUR (Ugler) 20H15.  
 TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE  
 22H15.  
 CHALLENGE ONE (USA) 22H30.  
 LA VACHE ET LE PRISONNIER  
 (Fernandel) 23H.

## Colisée

BUFFET FROID (B. Blier)  
 I comme ICARE (Verneuil-  
 Montant)  
 GAMIN (Ciro Dutau)  
 LE GAGNANT (Giou) 14H30. 20H.  
 22H15. dim : 17H.

## Beaulieu a bouguenais

I LOVE YOU je T'AIME Ve 2I  
 Sa 22(2Ih) \* Di 23(14h30 &  
 2IH)  
 CLAIR DE FEMME Costa-Gavras  
 Ve 28 Sa 29(2Ih) & Di 30  
 (14h30 & 2Ih)

## Cinémercredi

19 décembre salle Neptune  
 ELEPHANT BOY (Flaherty) 14H30.  
 LAUREL & HARDY AU FARWEST 17H.

## Katorza

BUFFET FROID (Blier)  
 I COMME ICARE (Verneuil)  
 LE GRAND EMBOUTAILLAGE. 14H30  
 20H. 22H15. dim : 17H.

## Gaumont

AIRPORT 80  
 RIEN NE VA PLUS (Ribes)  
 LE PULL OVER ROUGE (Drach)  
 LE LIVRE DE LA JUNGLE (Disney)  
 CUL ET CHEMISE (Zingarelli)  
 LA GUEULE DE L'AUTRE (P. Tchernia)

## Versailles

TESS (Polanski) 20H.  
 PORTIER DE NUIT (Cavani) 23H.  
 SIBERIADE (Konchalovsky) 20H15

## Apollo

LE LIVRE DE LA JUNGLE (Disney)  
 13H45. 15H55. 18H. 20H10. 22H15  
 sam : 0H15.  
 LES BRONZES FONT DU SKY (Lecon-  
 te) 14H05. 16H05. 18H05. 20H05.  
 22H05. sam : 0H05.  
 LA GUERRE DES POLICES (Davies)  
 13H45. 15H55. 18H05. 20H15.  
 22H15. sam : 0H30.

LES JOYEUSES COLONIES DE VACAN-  
 CES (M; Gerard) 14H. 16H. 18H.  
 20H. 22H. sam : 0H.  
 AIRPORT 80 CONCORDE (avec A.  
 Delon) 14H. 16H25. 20H. 22H25.  
 sam : 0H45.

## "LA VOIE" de Slimane Riad

Une Commission Culturelle  
 des Travailleurs Emigrés se  
 lance. Elle présentera son  
 premier spectacle la semaine  
 prochaine: il s'agit d'un  
 film sur les camps en Algérie  
 LA VOIE, de Slimane Riad,  
 vendredi 21 décembre, 20h 30  
 La Bernardière,  
 samedi 22 décembre, 17h Centre  
 Social Malakoff, 20h 30  
 Centre Social Sillon de Bre-  
 tagne.  
 Slimane Riad qui a passé lui-  
 même des années dans les  
 camps d'internement s'est at-  
 taché à rendre hommage au  
 courage des 200 000 algériens  
 qui ont fréquenté ce type de  
 geôle entre 1954-1962. Au  
 passage, l'auteur rend dis-  
 crètement hommage à quelques  
 français qui étaient de con-  
 vence avec leurs prisonniers  
 (Médecin...). La Voie est  
 un film politique algérien  
 qui illustre à sa manière que  
 la guerre du peuple est in-  
 vincible.



## "GAMIN"

Un film sur les enfants entière-  
 ment livrés à eux-mêmes. Dans les  
 bidons-villes de Bogota. Les famil-  
 les, les mères surtout ne peuvent  
 plus entretenir de nombreux enfants,  
 alors les enfants partent et s'orga-  
 nisent entre eux. La mendicité,  
 le vol, la prostitution selon les  
 âges.

C'est mon côté "tiers-mondiste" qui  
 m'a poussée à aller voir ce film,  
 il m'a parlé aussi de la vie dans  
 les pays développés. Ce rejet d'une  
 catégorie sociale : ceux qui ne  
 produisent pas est le même qu'ici.  
 Seulement là-bas, on ne voit pas de  
 travailleurs sociaux-alibis.

C'est un reportage à partir d'inter-  
 views, (les réalisateurs ont deman-  
 dé aux enfants de jouer). L'image  
 a une distance, peut-être que ce  
 n'est pas assez dit.

La violence semble ne plus avoir  
 l'impact, la mort, la bagarre, la  
 prison sont subies, même acceptée,  
 c'est dans une certaine logique.

A deux moments une rencontre  
 avec la vie politique : en prison  
 ils chantent qu'ils serviront leur  
 pays ; à la fin une manifestation  
 syndicale passe à côté des putains,  
 des enfants qui vivent sur le trot-  
 toir : mondes qui s'ignorent (comme  
 en France).

J'ai aimé ce film pas seulement  
 pour voir ce qui se passe en  
 Colombie mais pour me regarder,  
 aujourd'hui, avec le manque de  
 perspectives : la route (?), la  
 vie au jour le jour (?) pour ceux  
 qui voudraient se créer un nouveau  
 système sans pouvoir. E. ■



**MERCREDI 19 DECEMBRE.**

20H30 Jazz, Barry Altschul Trio. Salle Vasse. Réserv. Fuzz et Maillet (40F et 25F).

21H : Tequila et Tichet (Rock) amphi Berliet.

21H : Elvis Platiné ; les Petits Saints (café Concert Brasserie, 1 pl. St Vincent à Nantes).

15H : St Nazaire

Spectacle enfants. "Machines, Machines et Compagnies" par le théâtre de "la Citrouille" MJEP.

20H30 : Angers

Chicago Blues Festival" grand amphi de la Catho (25F à 35F).

**JEUDI 20 DEC.**

20H30 : Réunion du COBOM APL 26 bis Bd R. Schuman.

20H30 : Cuarteto Cedron auditorium du conservatoire ; Ile Beaulieu ;

Loc. Fuzz ou Salle Neptune le mercredi de 14 à 19H (25 et 30F).  
21H : Elvis Platiné ; Fac de droit.

**VENDREDI 21 DEC.**

21H : Elvis Platiné (les Petits Saints).

20H30 : "Si j'avais su... je serai pas venu !" par le théâtre JOB ; Salle Jeanne d'Arc à St Pazanne.

**SAMEDI 22 DEC.**

15H et 20H : Marion Caméléon par le théâtre de la Petite Ortie ; Salle du Jamet 25 rue du Jamet.

21H : Elvis Platiné (les Petits Saints).

21H : Les Fourberies de Scapin par le théâtre du Nombre d'Or ; théâtre municipal de St Sebastien ; (rue de la Croix Blanche).

17H : St Nazaire

"L'Europe au centre de l'alternative, guerre ou révolution" ; réunion du Groupe révolutionnaire Internationale au FJT.

**DIMANCHE 23 DEC.**

15H : Marion Caméléon par le théâtre de la Petite Ortie Salle du Jamet.

**RADIO POPULAIRE** chaque vendredi soir de 20H à 22H à St Nazaire.

**Le 31 DEC. FEST NOZ REVEILLON à 21H30** Salle de la Frébaudière Orvault avec Sonerien Du ; le Père Jean et un couple de sonneurs. Repas sur réservation ; entrée : Fest Noz + Repas : 75 Frs.

THEATRE

**JOB**



Théâtre. Long. 54 cm, haut. 15 cm, 6 acteurs. 2 décors. La pose. 52 75

**SI J'AVAIS SU ... JE SERAI PAS VENU !** : spectacle à humour frappé présenté par le théâtre JOB.

Vendredi 21 décembre, à 20H30, à Ste Pazanne (salle Jeanne d'Arc).

Ce spectacle est organisé par l'ACLMJC de Ste Pazanne et l'ALAC de St-Mars-de-Coutais. Il est présenté par le théâtre JOB, de Bordeaux, qui était déjà venu l'année dernière à Ste Pazanne présenter un autre spectacle.

Le théâtre JOB a vu le jour en 1971. Dès son plus jeune âge, l'enfant se signale par son esprit frondeur et fécétieux. Arrivé à l'âge de raison, il adopte en 1975 un statut de troupe permanente. Il ne joue que ses propres créations. Celles-ci se caractérisent volontiers par leur humour (un humour parfois corrosif) et tentent par là même de concilier au travers d'un même spectacle Diver-tissement et Réflexion.

C'est donc un spectacle drôle basé sur AUJOURD'HUI qui vous sera présenté. Vivre avec son temps, c'est vivre contre son temps, le théâtre doit être vie !

le **SOMMAIRE** est en **PAGE 2** comme la concierge est dans l'escalier

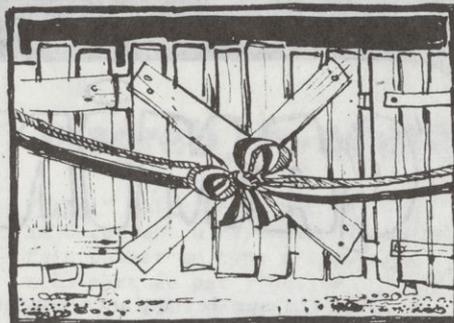
THEATRE

**MARION cameleon**

par le Théâtre de la Petite Ortie

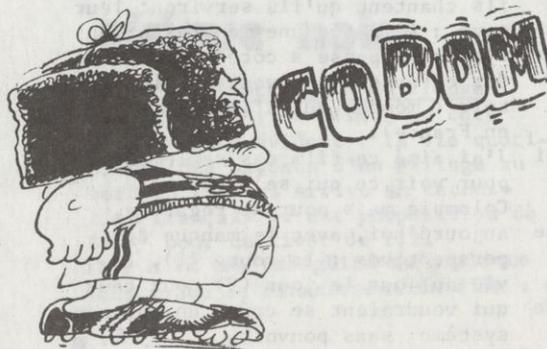
Avec une petite maison de patchwork et une grande poupée de chiffon, deux comédiennes racontent l'histoire de Marion... Sa vie avec des "masques-parents" qui grondent par les fenêtres "Marion, tu es sale comme un cochon, Marion, tu es bavarde comme une pie Marion, tu es une véritable girouette"

Ses rêves d'être un cochon, une pie, une girouette pour pouvoir se salir, bavarder, bouger sans se faire remarquer. Ses peurs, car... Les cochons sont au fond de nos boîtes de pâté !



Et la pie ? Quel ennui ! Elle n'a rien que des soucis. La girouette perd sa tête y a toujours l'vent qui l'embête. Alors ?... Et Marion en a assez d's'faire toujours disputer, d's'faire toujours remarquer, il ne reste plus à Marion qu'à dev'nir CA..ME..LE..ON.

Et alors ?... Alors, le théâtre de la Petite Ortie présentera ce spectacle pour enfants pouvant amener leurs parents : Salle du Jamet 25 rue du Jamet -quartier Bellevue- le samedi 22 décembre à 15H'et à 20H. le dimanche 23 décembre à 15H. Le spectacle est conçu pour un public restreint. Il est souhaitable d'arriver à l'heure, ou retenir au 71.27.47.



Pour engager une campagne de dénonciation du système politique soviétique et de l'organisation des Jeux Olympiques, le COBOM envisage actuellement un travail prolongé sur les thèmes suivants :

- les droits de l'homme en URSS
- l'organisation des J.O de Moscou
- le sport de masse en URSS
- l'organisation des J.O en France
- la critique de l'olympisme
- le sport d'élite à Nantes.

Le projet est d'aboutir à l'élaboration d'une exposition, support futur du développement de la campagne de boycott. Comme l'indiquent les thèmes énoncés, cette campagne vise simultanément le sport d'élite, (les grandes compétitions) et le pays organisateur des J.O. En ce sens, il se situe dans la continuité du COBA.

Prochaine réunion Jeudi 20 décembre 20H30 à l'APL.